

sur

Reilhac 2022

informons nous



ADRESSES UTILES

- EHPAD des Prés Verts

2, rue Henri Mondor - 15250 Reilhac - 04 71 46 24 40

- Centre Social Intercommunal

2, Place des écoles - 15250 Naucelles - 04 71 47 24 10

- Communauté d'Agglomération

- Eau et assainissement - 04 71 46 48 50
- Assainissement non collectif - 04 71 46 86 31
- Eau/assainissement - 04 71 46 48 60
- Déchets et tri sélectif - 04 71 46 48 50

- Déchetterie des 4 Chemins

ZA des 4 Chemins - Naucelles - 04 71 43 05 76

- Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser - Aurillac - 04 71 64 51 08

- Stabus

8 rue Denis Papin - Aurillac - 04 71 64 54 55

- Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Rue du 139^e RI - Aurillac - 04 71 46 86 36

- Centre Aquatique

Rue du Dr Béraud - Aurillac - 04 71 48 26 80

- Office du tourisme

7 rue des Carmes - Aurillac - 04 71 48 46 58

- Point information Jeunesse

- Médiathèque - Aurillac : 04 71 46 86 20
- Guichet d'Accueil Etudiants PACT Cantal
9 rue Aristide Briand - Aurillac - 04 71 48 88 06

- Aéroport Aurillac-Tronquières

Ligne aérienne 04 71 63 56 98
Tour de contrôle - 04 71 64 50 00

- Pôle Emploi Assedic

9 Av du Cdt Monraisse - Aurillac - 3949

- CAF

15 rue Pierre Marty - Aurillac - 08 10 25 15 10

- CPAM

15 rue Pierre Marty - Aurillac - 3646

- UDAF

Information des familles 9 rue de la gare
Aurillac - 04 71 43 43 43

- ACART

Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et
repas à domicile
14 av des Prades - Aurillac - 04 71 48 22 69

- ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
8, rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 66 40

- ASED (ADAVEMIC)

30 Avenue MILHAUD
15000 AURILLAC - 04 71 48 42 46

- Mission Locale

pour l'insertion Sociale
et Professionnelle des jeunes
17 place de la Paix - Aurillac - 04 71 45 60 35

- SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile
11, rue de la Coste - Aurillac - 04 71 64 16 07

- ONAC : Office National des Anciens Combattants

Aide aux anciens combattants et victimes de guerre
Rue de l'Olmet BP10726 - 15007 Aurillac Cedex
04 71 46 83 90 ou 06 64 45 77 64

- Présence verte Télé-alarme

9 rue Jean de Bonnefon - Aurillac - 04 71 64 48 53

- MDPH (Maison départementale des personnes

Handicapées) - 3 rue Alexandre Pinard
15000 AURILLAC - 04 71 43 88 88

- CLIC

5 rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC
04 71 62 88 95

- Epicerie sociale ABC

14 rue Meallet de Cours - Aurillac - 04 71 63 68 96

URGENCES : • Pompiers 18

• Gendarmerie 17

• Samu 15

• Appel d'urgence européen 112

Assistante sociale : Madame FILIQUIER Isabelle

Permanence sur rendez-vous au Conseil
Départemental

Lundi après-midi de 14 h à 16 h 30.

Vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30.

Tél. 04 71 46 99 63

Le mot du Maire



Mes cher(es) concitoyen(nes)

L'année 2022 qui vient de s'achever restera une année particulière, tant pour sa succession de crises qui l'ont caractérisée que les incertitudes qu'elle initie.

L'équilibre sanitaire n'est pas acquis avec des contraintes qui sont toujours d'actualité.

A cela, s'ajoute la crise énergétique amplifiée par une guerre aux portes de l'Europe qui impacte chacun d'entre nous avec des répercussions majeures à tous les niveaux.

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, les travaux au groupe scolaire et des logements locatifs sont terminés. L'isolation thermique, en 2023, concernera le bâtiment de la mairie.

A plus long terme, ce sera la salle polyvalente, véritable passoire énergétique, qui fera l'objet de restructuration en centre culturel et d'animation, projet phare de ce mandat qui se complètera par les travaux de voirie de la Route Impériale.

Dans un souci de maîtrise des dépenses énergétiques, le Conseil Municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h. Cette action contribue également à la préservation de l'environnement.

Dans ce contexte ambiant morose, nous allons, malgré les contraintes budgétaires qui se profilent, continuer notre action pour le développement de notre commune.

Après l'acquisition de réserve foncière réalisée en 2022 sur les secteurs de Recoulet et de Lagarde, il est prévu la réalisation de deux lotissements qui représenteront au total 14 lots avec accession à la propriété et des logements intermédiaires mis à disposition de Cantal Habitat.

Il faut espérer qu'avec la construction de nouvelles habitations sur le secteur de Lagarde, l'aménagement du carrefour tant attendu, verra le jour ... tout comme celui de Cantal ... pour la sécurité de tous.

Ces projets de constructions viendront conforter notre école qui, en ce début d'année, a fait l'objet d'une annonce de suppression d'un poste d'enseignant. Nous allons nous battre pour défendre notre école qui est une priorité pour les élus en regrettant amèrement que le lotissement prévu en continuité des Landes n'ait pu se réaliser à cause d'une étude environnementale défavorable à la construction.

Les travaux de voirie en 2022 ont concerné le secteur de Brousse avec la rue de Lalande et la rue du Castel.

Ce bulletin municipal vous permettra de retrouver toutes les

actions menées au cours de l'année notamment la vie associative qui occupe une place importante. Après deux ans d'absence, le retour de la fête patronale qui a connu un franc succès. Un grand merci à l'équipe du Comité des Fêtes qui a œuvré pour nous faire revivre des moments de retrouvailles, d'amitié et de bonheur.

Des nouveautés avec le sport adapté qui évolue au sein du Tilleul Reilhacois ; des changements de présidence à l'Association des Parents d'Elèves avec l'organisation d'un voyage scolaire ... tout cela dénote une reprise d'activité intense du tissu associatif.

Merci à tous les bénévoles qui contribuent à l'animation de notre commune sans oublier les membres du CCAS qui espèrent renouer avec le traditionnel repas des aînés.

M'adressant à l'équipe enseignante et au personnel communal de l'Ecole, félicitations pour l'inscription de notre école au projet Eco-Ecole pour l'obtention d'une double labellisation Eco-Ecole et E3D dans le cadre du développement durable.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et la qualité de son travail et des attentions portées aux habitants. Merci également à l'ensemble du personnel de la maison de retraite pour son dévouement et sa gentillesse à l'égard de tous les résidents.

Je remercie tous mes collègues du Conseil Municipal pour leur sérieuse collaboration et leur dévouement pour notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants auxquels je rappelle l'action de la CABA, dans le cadre de ses compétences, qui gère des équipements structurants et des services publics au quotidien que vous pouvez retrouver dans ce bulletin et notamment le Pole d'Echange Intermodal dans le secteur de la gare d'Aurillac mis en service en 2022.

J'ai une pensée attristée pour ceux qui nous ont quittés durant cette année et assure de tout mon soutien leurs familles.

Merci à Marie-Hélène SERONIE ainsi qu'à la commission communication et le personnel administratif pour la réalisation de ce bulletin municipal.

Je vous souhaite bonne lecture et vous adresse mes sentiments respectueux et dévoués.

Bonne et heureuse année 2023, tournée, je l'espère, vers un avenir meilleur.

Le Maire,
Jean-Pierre PICARD

Administration de la commune

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Retour à la tradition pour la cérémonie des vœux 2023, après 2 ans d'interruption, celle-ci a eu lieu ce samedi 7 janvier 2023.

Jean-Pierre PICARD a pour l'occasion pu dresser un état des lieux de la situation nationale et des impacts importants sur notre quotidien, en particulier l'inflation.

Il a également pu rappeler l'ensemble des réalisations, notamment les 457 000 € investis pour la rénovation énergétique du groupe scolaire et des logements locatifs mais également les travaux de sécurisation et de voirie.

C'était également l'occasion d'aborder les projets à venir avec l'isolation thermique de la mairie puis dans un second temps de la salle polyvalente qui devrait être restructurée en centre culturel et d'animation. Des projets de construction de pavillons à Lagarde et Recoulet, des travaux de voirie et de sécurisation de la route impériale ont également été évoqués.

Sur la demande des cités cantaliennes de l'automne, la commune a consenti à céder la résidence des Prés Verts, tout en gardant sa représentation et en préservant des droits réservés pour les habitants des communes ayant participé à son financement.

Cette cérémonie était également l'occasion, pour le maire et l'ensemble des élus, de remercier les associations, le personnel communal, les enseignants, les habitants et les collectivités.

Celle-ci s'est clôturée par le verre de l'amitié dans un esprit de convivialité, cher au maire de Reilhac.



CÉRÉMONIE DES VŒUX RÉSIDENCE DES PRÉS VERTS



Dans la continuité des liens étroits avec la maison de retraite, le 17 janvier 2023, Monsieur le Maire et les élus représentants le CCAS, en présence de Madame BERTHET, directrice ont présenté leurs vœux aux résidents et personnel. Ce moment s'est suivi de la dégustation de la galette, offerte par la commune.

Le conseil municipal

Les Commissions municipales :

Finances - Développement économique - Bâtiments - Patrimoine

Adjointe déléguée : **Ginette APCHIN**

Membres : Nathalie DAUDÉ, Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES

Travaux de voirie - Espaces verts - Cimetière

Adjoint délégué : **Francis VERNET**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Jean-Claude LACOSTE

Affaires scolaires et périscolaires - Affaires sociales

Adjointe déléguée : **Christiane SOUBRIER**

Membres : Aurélie DABERTRAND, Marie Josée LE BRAZIDEC

Animation - Sport - Vie associative

Adjoint délégué : **Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Thierry FONTANILLE – Sylvain GAMEL

Urbanisme - Environnement et développement durable - Sécurité et accessibilité

Adjoints délégués : **Christian VIDAL et Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES, Jean-Claude LACOSTE

Communication - Bulletin municipal - Site Internet

Conseillère déléguée : **Marie-Hélène SERONIE**

Membres : Aurélie DABERTRAND, Nathalie DAUDÉ, Gérard COMBELLES

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD

Membres élus : Christiane SOUBRIER, Simon BOULDOYRÉ, Ginette APCHIN, Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés : Michèle LAVEISSIERE, Simone LEYBROS, Sylvie VERNET, Catherine ZANCHI

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Ginette APCHIN, Francis VERNET, Christiane SOUBRIER

Suppléants : Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE, Christian VIDAL

Délégués à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac : Jean-Pierre PICARD et Ginette APCHIN

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY : Francis VERNET et Simon BOULDOYRÉ

Déléguée au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Marie-Josée LE BRAZIDEC

Délégués au Conseil d'Administration des Cités Cantaliennes de l'Automne : titulaire : Jean-Pierre PICARD, suppléant : Christiane SOUBRIER

Déléguée à la CIL « Conférence Intercommunale du Logement » : Ginette APCHIN

Déléguée à la protection des données au titre du RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données) : Marie-Hélène SERONIE

Déléguée au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Marie-Hélène SERONIE

Délégué à la défense : Christian VIDAL

Déléguées au CCSPD (Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) du Bassin d'Aurillac : titulaire : Marie-Hélène SERONIE, suppléante : Nathalie DAUDÉ

Correspondant Incendie et Secours : Nathalie DAUDÉ

Conseil municipal

Maire	Jean-Pierre PICARD
1 ^{ère} Adjointe	Ginette APCHIN
2 ^{ème} Adjoint	Francis VERNET
3 ^{ème} Adjointe	Christiane SOUBRIER
4 ^{ème} Adjoint	Simon BOULDOYRÉ
Conseillère déléguée	Marie Hélène SÉRONIE
Conseiller délégué	Christian VIDAL

Conseillère municipale	Nathalie DAUDÉ
Conseiller municipal	Jean-Claude LACOSTE
Conseillère municipale	Isabelle MEYNIEL
Conseiller municipal	Thierry FONTANILLE
Conseillère municipale	Aurélie DABERTRAND
Conseiller municipal	Gérard COMBELLES
Conseillère municipale	Marie-Josée LE BRAZIDEC
Conseiller municipal	Sylvain GAMEL



Rang du haut de gauche à droite :

Francis VERNET, Ginette APCHIN, Thierry FONTANILLE, Christiane SOUBRIER, Jean-Claude LACOSTE, Marie-José LE BRAZIDEC, Christian VIDAL

Rang du bas de gauche à droite :

Gerard COMBELLES, Isabelle MEYNIEL, Sylvain GAMEL, Aurélie DABERTRAND, Jean-Pierre PICARD, Nathalie DAUDE, Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE

Administration de la commune

Secrétariat de Mairie :

04 71 63 00 63

Site internet : www.reilhac.fr

Adresse mail : mairie@reilhac.fr

Page facebook : [mairie reilhac](#)

Accueil du public :

mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

mercredi et samedi de 8h30 à 12h

Permanence des élus (urbanisme, travaux...) : le mardi de 14 h à 15 h et autres jours sur rendez-vous.

Ecole : 04 71 63 00 50

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 - 16 h 30

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : mardi et jeudi (pause méridienne)

Garderie : 07 85 22 75 99

Du lundi au vendredi de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h

Tarif : 1.50 € de l'heure (facturé à la demi-heure).

Cantine : 04 71 47 93 27

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tarif enfants : tarification solidaire « 1 € », adultes : 7,00 €

Facturation tous les deux mois pour la cantine et garderie.

Personnel titulaire :

Secrétariat de mairie : Chantal JUILLARD

Service Technique : Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

Groupe scolaire : Cantine : Cathy SERIEYS

Garderie : Jeanine AMBERT

Atsem : Marie ROQUIER

Personnel contractuel :

Mairie : Elsa STEHLIN (Assistante de mairie stagiaire)

Service technique : Philippe BOILEAU (contrat d'apprentissage)

École : Morgane LONGUET (contrat d'apprentissage) - Nathalie LAVAL (contrat aidé)



Elsa STEHLIN et Chantal JUILLARD



Morgane LONGUET - Nathalie LAVAL - Cathy SERIEYS et Marie ROQUIER



Philippe BOILEAU - Laurent BEGUET - Hervé ARGUEYROLLES



Jeanine AMBERT

Administration de la commune



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ABID Kenza	15 janvier	ABID Ahmed et CHAARI Meriam - 1, chemin de Lacamp
GRANIER Baptiste	26 janvier	GRANIER Corentin et LAFON Solène - 5, rue des Pommiers
SEBTI Syrine	11 juin	SEBTI Mehdi et ASKRI Noura - 7, allée des Jonquilles
GIRARD Léo	24 juin	GIRARD Yoann et CHANNARONG Chiraphorn - 3, rue de la Reyne
GISARD Méline	20 juillet	GISARD Kévin et MALPUECH Marlène - 20, route de Capelle
DE CLERCQ May-Line	6 août	DE CLERCQ Steeve et COMBES Angélique - 7, rue des Pommiers
VANTAL Maël	16 octobre	VANTAL Emmanuel et RIGAL Marine - 10, Allée des Colibris

MARIAGES

CORDEIRO Kévin et Elodie BROUSSE	21 mai
AUZOLAS Thierry et BABOU-CARIMBACASSE Marie Lolita	16 juillet
GAMEL Sylvain et DEBOEVRE Anne-Claire	13 août
SABATIER Julien et CHASSANG Caroline	3 septembre
LAPORTE Julien et COUDERC Marie Françoise	10 septembre



DÉCÈS

MAUBERGER Jacky	80 ans	2 janvier	4 Rue de Las Plagnes
BERTHAULT André	85 ans	30 janvier	7, route de Capelle
BRUEL Marie née VENOT	88 ans	7 mars	18, rue de Lestoubeyre
LAJARRIGE Roger	76 ans	10 mars	12, route impériale
DESFARGUES Jean-Claude	76 ans	17 avril	1, impasse de Recoulet
MAZE Pierre	39 ans	25 juin	15, rue des Orchidées
MAS Marguerite née MALVEZIN	84 ans	2 août	17, rue des Aubépines
YVES Germaine née DEJOU	87 ans	26 août	4, rue des Orchidées
POUFFARY Marie-France née GARET	74 ans	2 octobre	14, rue des Glycines
LAFON Michel	76 ans	24 octobre	3, rue des Myosotis
LINARD Léon	91 ans	28 octobre	9, rue de Lestoubeyre
GAILLARD Marie Louise née BRUN	93 ans	28 novembre	14, avenue de la liberté
BRUGGER Jean-Paul	81 ans	28 décembre	21, avenue de la liberté

DÉCÈS A LA MAISON DE RETRAITE "Résidence Les Prés Verts"

LABORIE Antoinette Jeanne née MAURIOT	97 ans	6 mars
PALLES Gilbert	82 ans	16 mars
CLUSE Odette Marie Thérèse née GRAILLAT	88 ans	20 mars
RAOUX André	90 ans	2 avril
MIÉCAZE Marie Antoinette	94 ans	5 avril
NICAUD Régina née MELCHIORETTO	92 ans	14 mai
PAYRAT Marie Antoinette née JOANNY	94 ans	1 ^{er} juillet
GANDILLON Germaine Pierrette née ROUQUET	82 ans	9 juillet
CASSAN Pierre	86 ans	10 août
GUITARD Catherine née PRONZAC	94 ans	31 août
CRANTELLE André	93 ans	6 septembre
BELGUIRAL Simonne née FARRÉ	89 ans	6 septembre
CLUSE Jean-Marie	88 ans	7 septembre
LASSALLE Marie Jeanne née SALAT	94 ans	30 septembre
BARIA Suzanne	95 ans	11 novembre
CAISEY Angèle née AMATO	94 ans	19 novembre
CHAMPEL Louis	85 ans	21 novembre
ALTAYRAC Hélène Marie née DAUDÉ	91 ans	2 décembre
LEMAIRE Eliane née LEROUX	66 ans	11 décembre



INHUMATIONS À REILHAC

CUEILLE Jeanne veuve VIGOUROUX	29 mars
FAU Jeanne, Marie- Thérèse veuve TIRAVY	22 août

Administration de la commune

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS :

DEPUIS LE 21 MARS 2017, les demandes de cartes d'identité et de passeports se font dans les 9 communes habilitées. Celles au plus près sont :

- mairie d'AURILLAC : renseignements au 04.71.45.46.31
- mairie d'ARPAJON SUR CERE : renseignements au 04.71.63.67.83



SORTIES DE TERRITOIRE pour les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) :

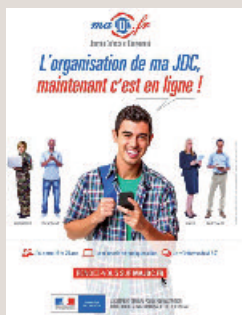
L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation de l'imprimé CERFA n° 15646*01.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire ; les communes peuvent toutefois informer utilement les usagers et, le cas échéant, mettre le formulaire CERFA à la disposition des personnes qui ne disposeraient pas d'un accès à internet ou d'une imprimante.

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS :

Pour vous recenser et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, se présenter à la mairie dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Il vous sera délivré une attestation de recensement qui sera demandé pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement déclenchera l'inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les documents à fournir sont :

- Pièce d'identité en cours de validité des 2 partenaires
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois des 2 partenaires
- Justificatif de domicile
- Déclaration de PACS*
- Convention de PACS*
- Attestation de non lien de parenté*
- Attestation de résidence principale commune* (si hébergement déclaration de l'hébergement).

* Ces documents peuvent être téléchargés sur internet ou fournis par la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 71 63 00 63

DÉMARCHES EN LIGNE :

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit... Procéder à votre inscription en ligne...

Interroger votre situation électorale

Le service n'est pas accessible aux électeurs et électrices de Nouvelle-Calédonie
Sauf indication contraire, toutes les informations demandées sont obligatoires

Dans quelle commune ou consulat pensez-vous être inscrit(e) ?

A quel endroit votez-vous ?

Je vote en France Je vote à l'étranger

Carte d'identité / Passeport : comment remplir le formulaire ou la pré-demande ?

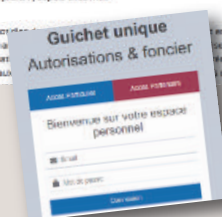
Verfi le 14 juin 2022 - Direction de l'Information légale et administrative (Premier ministre)

En France À l'étranger

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site de l'ANTS.
La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Vous demandez une carte d'identité

Vous demandez un passeport



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PICARD pour l'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs 2021 et le vote des budgets primitifs 2022. Cette séance s'est déroulée le 12 avril 2022 après la réunion de la commission des finances réunie le 18 mars 2022.

Le montant des recettes de fonctionnement pour l'année 2021 s'élevait à 844 609.27 € contre un montant de dépenses de 597 246.45 €. Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 247 362.82 €.

	TAUX 2022	PRODUIT ATTENDU
TAXE d'HABITATION	18,66 %	32 407 €
TAXE FONCIER BATI	50.73 % (23.56 % transfert du département + 27.17 % commune)	360 640 €
TAXE FONCIER NON BATI	100.69 %	31 919 €
TOTAL DES 3 TAXES		424 966 €
Compensation Etat	49 415 €	
TOTAL		474 381 €

Considérant les recettes d'investissement versées et les travaux d'investissement restant à réaliser de l'année 2021, le besoin d'investissement pour équilibrer la section s'élève à 184 102.34 €

L'excédent de fonctionnement à reprendre en 2022 s'élève à 63 260.48 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a approuvé les propositions de budgets faites par Monsieur le Maire Jean-Pierre PICARD.

FISCALITE : considérant l'augmentation des bases d'imposition et la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 3.40 % qui aura pour conséquence une augmentation conséquente sur les impôts locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux 2021 pour l'année 2022.

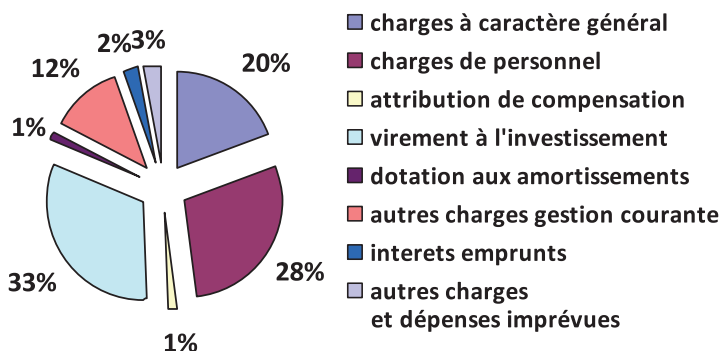
Le montant du budget primitif 2022 s'établit ainsi à 2 092 338.87 € et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 081 285.70 €
- Section Investissement : 1 011 053.17 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

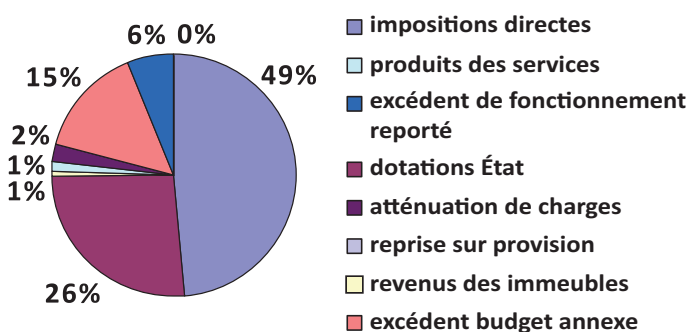
Les dépenses se décomposent comme suit :

Charges à caractère général	214 260.00	20%
Charges de personnel	306 100.00	28%
Attribution de compensation CABA	14 000.00	1%
Virement à l'investissement	345 000.00	32%
Dotation aux amortissements	11 566.83	1%
Autres charges de gestion courante	132 950.00	12%
Intérêts d'emprunt	26 300.00	2%
Autres charges et dépenses imprévues	31 108.87	3%
TOTAL DES DÉPENSES	1 081 285.70	100%



Financées par les recettes ci-après :

Impositions directes (impôts, pilônes...)	510 749.00	47%
Dotations de l'État	274 720.00	25%
Revenus loyer et location salles	8 500.00	1%
Excédent budget annexe	156 046.22	14%
Produits de services (Cantine, garderie)	11 800.00	1%
Travaux en régie 2021 et 2022	30 000.00	3%
Atténuation charges (Part. État...)	26 000.00	2%
Excédent de fonctionnement reporté	63 260.48	6%
Reprise sur provision	210.00	0.02%
TOTAL DES RECETTES	1 081 285.70	100%



Activité Municipale

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

s'équilibre à la somme de **1 011 053,17 €**

DÉPENSES	Vote 2022
Programme annuel travaux de voirie	63 152,83
Abonnement logiciels mairie avec CLOUD	3 000,00
Travaux en régie	30 000,00
Solde d'exécution reporté	274 500,34
Remboursement capital emprunt	134 400,00
Provision remboursement caution locataires	1 000,00
Travaux de rénovation énergétique Ecole (solde)	50 000,00
Travaux de voirie lot. SEMETEYS (rue du Castel)	70 000,00
Travaux de voirie accès lots "chemin du Castagnier"	40 000,00
Remplacement poteau incendie à Lagarde	2 500,00
Eclairage public : 3 ^e tranche remplacement led	7 000,00
Ecole numérique	2 000,00
Téléphonie Mairie	3 000,00
Achat illumination de Noël	12 000,00
Panneaux signalétiques artisans, rues...	3 000,00
Achat de matériel (frigo pour salle polyvalente)	1 500,00
Achat tracteur tondeuse	18 000,00
Eglise	3 000,00
Programme de sécurisation Violettes / Glycines	14 000,00
Programme de rénovation énergétique Mairie	230 000,00
Travaux Ecole : ravalement extérieur, sol jeu ...	30 000,00
Eclairage terrain de pétanque et pose radar pédagogique à Brousse	19 000,00
TOTAL DES DÉPENSES	1 011 053,17 €

RECETTES	Vote 2022
Virement de la section de fonctionnement	345 000,00
FCTVA	55 500,00
Taxe d'Aménagement Sectorielle (chemin du Castagnier)	40 000,00
Taxe d'aménagement communale	3 000,00
Caution entrée locataire	1 000,00
Cession de terrain	3 000,00
Amortissement	11 566,83
Excédent de fonctionnement	184 102,34
Subventions région / FSIL / CAR	27 932,00
Plan de relance région pour rénov. gpe scolaire	61 501,13
Plan de relance DETR/ DSIL pour rénov. gpe scolaire	11 815,12
Plan de relance numérique	7 350,00
DETR Rénov. Mairie 40%	76 324,00
FCS Eénov. Mairie 30%	38 162,00
Soutien développement local / CABA	15 000,00
Emprunt à prévoir	129 799,75
TOTAL DES RECETTES	1 011 053,17 €

BUDGET ANNEXE : Maison de retraite. Ce budget a été clôturé en 2022 avec un excédent de 156 046.22 €, excédent qui sera reversé au budget principal.

BUDGET ANNEXE : C.C.A.S. Ce budget s'équilibre à la somme de 6 089.09 €. Les principales dépenses sont la confection des colis de Noël. Une provision est réalisée pour subventionner les voyages scolaires des élèves du secondaire pour lesquels le CCAS sera

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VOTE 2022

Association des Parents d'Elèves	1 050,00
Subvention habituelle	920,00
Activités extra scolaires	680,00
Hip-Hop en 2021 - Piscine en 2022	150,00
Coopérative scolaire (projet d'Ecole)	300,00
Subvention Entente Vallée de l'Authre (G.V.A.)	300,00
GVA subvention sortie Lorient 2022	300,00
HBC NRJSTC (HAND)	500,00
Association de gym Reilhac	1 100,00
USVA (foot)	714,00
USVA (foot) - achat traceuse	500,00
Le Tilleul Reilhacois	500,00
Subvention habituelle	500,00
Concours ADAPEI	500,00
Participation championnat de France	100,00
Ecole de Pétanque	1 200,00
Comité des Fêtes	
Subvention annuelle	
Location podium	
Courses cyclistes	
Participation feu d'artifice	
<i>subventions versées en 2021 mais fête annulée cause COVID</i>	
Les Amis de Broussette	150,00
ACCA	250,00
Amicale des prés verts	200,00
AMIGAU	100,00
Club Canin Cantalien	200,00
Association donneurs de sang	300,00
Association Anciens d'Algérie	100,00
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	100,00
Vergers de la Vallée de l'Authre	100,00
Comice Agricole Jussac	50,00
Les restaurants du Cœur	300,00
Le Secours Populaire	300,00
ADMR SAINT CERNIN	150,00
Le secours Catholique	200,00
Epicerie Sociale	200,00
Bibliothèque Sonore Aurillac	50,00
Association Lutte contre le Cancer	200,00
Pupilles Ecole Publique	30,00
FAL	30,00
Association Jeunesse en plein air	30,00
Association Cantalienne des Amis de la Lecture	80,00
Association Pêche Pisciculture Aurillac	20,00
Sprinter Club Aurillac	400,00
Solidarité Ukraine	500,00
TOTAL PREVU	12 854,00
PROVISION	2 146,00
TOTAL PREVU AU BUDGET 2022	15 000,00

sollicité par la famille directement et qui étudiera avec bienveillance les dossiers. De même pour les demandes de secours exceptionnels sollicités auprès de la commission après instruction des dossiers par les services sociaux du département.

BUDGET ANNEXE : Lotissement. Il est prévu la somme de 317 211.49 € pour l'acquisition de réserve foncière.

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Séance du 8 février 2022

Personnel Communal

Promotion interne : création de poste.

Suite aux possibilités d'avancement de grade transmises par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, deux agents actuellement sur le grade d'adjoint technique remplissent les conditions pour accéder au grade d'agent de maîtrise avec l'ancienneté puisqu'ils comptabilisent 9 ans de services effectifs dans le cadre d'emplois techniques.

Le Conseil Municipal accepte la création de deux postes AGENT DE MAITRISE : 1 à temps complet et 1 à 31/35°.

Action sociale : débat sur la protection sociale complémentaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'information du CDG 15 concernant la protection sociale complémentaire du personnel communal avec l'obligation de participation pour la complémentaire santé et maintien de salaire à échéance 2025 et 2026.

A ce jour, la commune participe avec :

- La procédure de labellisation (contrats individuels labellisés) pour la complémentaire SANTE avec une participation de la commune de 25 € par mois, par agent. Et pour la complémentaire MAINTIEN DE SALAIRE à hauteur de 50 %.

Nombre d'agents concernés : 5 agents CNRACL et 1 agent IRCANTEC

- La collectivité s'engage à revoir les participations dès que les éléments nécessaires notamment les montants cible seront publiés.

Pose de deux radars pédagogiques à Brousse.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la sécurisation de la traverse de Brousse, il a été convenu d'installer deux radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes.

Le montant des travaux s'élève à 7 780 € H.T. soit 9 336 € TTC.

Le Syndicat Départemental d'Energie prend en charge 35 % du H.T. soit 2 723 € ; Reste pour la commune 65 % + la TVA soit un montant de 6 613 €.

Terrain de pétanque : remplacement des éclairages par des projecteurs.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une étude a été faite sur l'éclairage du terrain de pétanque à la demande du tilleul reilhacois.

Le syndicat départemental d'Energie (SDE) a transmis un devis pour le remplacement de l'éclairage actuel par des projecteurs éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie. Il y aurait lieu de prévoir la pose de 12 projecteurs.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 13 141.49 € H.T soit un montant TTC de 15 769.79 €.

Le SDE prend en charge 35 % du H.T. soit 4 599.52 € et reste à charge de la commune les 65 % + la TVA soit 11 170.27 € (8 541.97 + 2 628.30 €).

Séance du 12 avril 2022

Approbation des Comptes de Gestion 2021 - Budget Principal et Budgets Annexes MAPAD et LOTISSEMENT.

Après vérification de la concordance parfaite entre les comptes de gestion 2021 établis par le service comptable et les comptes administratifs 2021 établi par la commune, ces documents sont approuvés à l'unanimité.

Les affectations de résultats sont les suivants :

- Budget principal : reprise de l'excédent de fonctionnement pour 63 260.48 €
- Pour le budget MAPAD : reprise de l'excédent de fonctionnement pour 156 046.22 €
- Pour le budget LOTISSEMENT : déficit de fonctionnement à reprendre de 37 201.49 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal des taux d'imposition voté en 2021 soit :

- TFB : 50.73 %
- TFNB : 100.69 %

Considérant l'augmentation des bases d'imposition et la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 3.40 % qui aura pour conséquence une augmentation conséquente sur les impôts locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux 2021 pour l'année 2022.

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 A L'UNANIMITE :

La proposition du budget principal s'élève à 1 081 285.70 € pour la section de fonctionnement et à 1 011 053.17 € pour la section d'investissement.

- Pour le budget MAPAD, la proposition s'élève à 156 046.22 € pour la section de fonctionnement et à 131 307.63 € pour la section d'investissement
- Pour le budget LOTISSEMENT, la proposition s'élève à 317 211.49 € pour la section de fonctionnement et à 597 221.49 € pour la section d'investissement.

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Demande de financement CABA au titre du fonds de soutien au développement communal.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la création d'un fonds de soutien de la CABA pour les programmes d'investissement communaux. Pour la commune de REILHAC, cela représente une enveloppe de 60 000 € pour la période de 2022-2026 à la condition que la commune finance à hauteur de ce même montant.

Après les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité du bâtiment scolaire, il y a lieu de prévoir l'aménagement et la sécurisation des espaces extérieurs de la cour de l'école avec la réfection de l'espace jeux par la pose d'un sol de sécurité avec dalle de protection, la réfection de coursives et rampes d'accessibilité et le ravalement des façades.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 31 312.03 € H.T. soit 37 574.43 € TTC répartis comme ci-dessous :

• SECURISATION JEUX SAS TOOLEL	9 555,00 €
• FOURNITURES POUR SCHELLEMENT JEUX ALTRAD MEFRAN	833,33 €
• REFECTION DES COURSIVES ET RAMPE ACCESSIBILITE SARL VEINAZES DECO	6 112,30 €
• RAVALEMENT DES FACADES SARL VEINAZES DECO	14 811,40 €
TOTAL DES DEVIS	31 312,03 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la réalisation de ces travaux, en 2022 et sollicite le fonds de concours de la CABA de 15 000 € au titre du soutien au développement communal, reste pour la commune 16 312.03 €.

CABA : Approbation à l'unanimité des modifications des statuts et dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme :

Modification des statuts :

La CABA est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a été créé par arrêté préfectoral n° 99-2202 du 22 novembre 1999 portant transformation-extension du District en Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Composé initialement de 6 communes, divers arrêtés sont venus acter au fil du temps les différentes évolutions de son périmètre jusqu'à le porter en 2012 aux 25 communes aujourd'hui membres.

Parallèlement, les statuts déterminant les compé-

tences de la CABA n'ont cessé d'évoluer, en application des dispositions législatives applicables aux communautés d'agglomération mais aussi et surtout afin d'intégrer les différents projets structurants portés par la CABA, toujours en privilégiant le consensus politique et une dynamique de développement du territoire, partagés et soutenus par l'ensemble de ses communes membres.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en sus des dix compétences obligatoires et des trois compétences optionnelles que la Communauté d'Agglomération exerce, les communes lui ont également transféré six compétences facultatives :

- 1) EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT
- 2) EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE
- 3) EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
- 4) EN MATIÈRE DE TOURISME
- 5) EN MATIÈRE D'ORIENTATION DES JEUNES ET D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- 6) AU TITRE DES SERVICES COMMUNS CRÉÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-4-2 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Il est aujourd'hui proposé, d'une part, d'actualiser, suite au déclassement de l'École des Dinandiers par les autorités compétentes, faisant lui-même suite aux dégradations importantes et à la fermeture administrative de ce bâtiment, la compétence facultative « En matière d'Enseignement » en supprimant la mention relative à cet établissement.

Il est également proposé, d'autre part, de formaliser dans les statuts de la CABA deux nouvelles compétences facultatives, sous les intitulés suivants :

- 7) EN MATIÈRE DE SANTÉ : l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Contrats Locaux de Santé.
- 8) EN MATIÈRE DE COHÉSION TERRITORIALE : l'étude de toute action d'envergure supra-communautaire ainsi que la mise en œuvre, l'animation et le suivi de tous programmes territoriaux intéressant la stratégie locale de développement et l'attractivité du territoire.

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) : avenant aux conventions de création du service mutualisé et d'organisation du service :

L'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives a instauré le principe

Au fil des réunions du Conseil Municipal

de la Saisine par Voie Électronique (SVE). Selon les dispositions des articles L.112-8 et suivants du Code des Relations entre le Public et les Administrations, la SVE permet aux usagers de saisir l'administration (État et collectivités territoriales) de manière dématérialisée, selon les modalités mises en œuvre par cette dernière (email, formulaire de contact, télé services etc.) dans le respect du cadre juridique général.

Après avoir été plusieurs fois reportée, l'application de la SVE aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) est effective depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle est accompagnée par l'obligation posée par l'article 62 de la loi Elan, pour les communes supérieures à 3 500 habitants, de traiter de manière dématérialisée les dossiers déposés.

Ces deux obligations s'imposent par extension au service ADS mutualisé mis en place par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne (CCCC). Leur satisfaction pose notamment la question de l'opportunité éventuelle de généraliser la dématérialisation des traitements à l'ensemble des dossiers déposés, quel que soit leur mode de dépôt, et dès lors des modalités d'échange à mettre en place entre les communes, le service d'instruction mutualisé, les services consultés, les usagers, les élus...

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOCAUX DE LA MAIRIE : adoption du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux cités en objet peuvent prétendre à une subvention de la DSIL 2022, cette opération s'inscrivant dans la démarche de PREB (Plan de Renovation Energétique des Bâtiments) portée par la CABA.

Le cout estimatif de ces travaux s'élève à 190 810 € H.T.

Conseil Municipal approuve le financement suivant et charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions :

DETR 2022 :	30 %	soit	57 012 €
DSIL 2022 :	30 %	soit	57 243 €
FCS 2022	20 %	soit	38 162 €
Autofinancement	20 %	soit	38 393 €

Fonds Cantal Solidaire : Programmation 2022-2024.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux d'investissement qui pourraient être éligibles au financement du Fonds Cantal Solidaire au titre de la programmation 2023-2024.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des projets d'aménagements à programmer sur la commune :

Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de solliciter au titre du fonds cantal solidaire :

Pour l'année 2023 :

L'aménagement et la sécurisation de la traverse de REILHAC « Route Impériale »

Pour l'année 2024 :

L'aménagement d'une salle de motricité dans un bâtiment existant.

Solidarité avec la population ukrainienne :

Un don de 500 € sera versé à la Protection Civile.

Séance du 23 juin 2022

Réserve Foncière à Recoulet et Lagarde.

Suite à la proposition des consorts DUSSAULT qui souhaitent vendre des terrains sur le secteur de Recoulet (7 500 m²) et de Lagarde (12 200 m²), terrains classés en OAP (Opération d'Aménagement Programmée) au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Vu l'intérêt pour la commune de disposer de réserves foncières et considérant la localisation de ces terrains, le Conseil Municipal accepte l'achat de ces terrains au prix de 45 000 € pour le terrain à Recoulet, et 61 000 € pour le terrain de Lagarde.

Délibération pour recrutement d'un emploi saisonnier au service technique.

Le recrutement d'un emploi d'été a été inscrit au budget primitif 2022 en raison des congés des agents titulaires et du surcroît de travail durant cette saison (entretien espaces verts – arrosage des fleurs – préparation de la fête patronale et autres manifestations). Le contrat sera du 11/07 au 15/08/2022 à temps complet.

Activité Municipale

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Centre social : mise à disposition d'un agent pour le « temps restauration » à l'accueil de loisirs de Naucelles – Été 2022 –

Comme chaque année, la commune accepte de mettre à disposition au Centre Social un agent qui assurera le temps restauration à Naucelles, pendant 6 semaines à compter du 11 juillet 2022, de 11 h 30 à 15 h à raison de 14 h par semaine.

Adhésion au dispositif de dématérialisation des actes administratifs –

Cela implique l'acquisition et l'utilisation de certificats d'authentification. Pour la partie comptabilité, la commune utilise la clé DGFIP. Pour la partie documents administratifs, une demande de clé a été faite à CHAMBERSIGN via la CCI pour 3 ans pour un coût de 270 € H.T.

Réforme des règles de publicité des actes administratifs pour les communes de – 3500 habitants.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes règlementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, à titre dérogatoire, choisit la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par affichage à la mairie.

Séance du 29 septembre 2022

Extinction de l'Eclairage Public sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre, la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas

une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energies SDE pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

A ce jour, 4 commandes sont dotées de ces horloges et il en resterait 18 à installer. Leur installation serait prise en charge à 100 % par le SDE par l'intermédiaire d'un financement exceptionnel du CAS FACE (Plan de relance).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : DECIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 h à 6 h dès que les horloges seront installées.

Clôture du budget annexe MAPAD.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe « MAPAD » a été ouvert par délibération en date du 25 mars 2003 pour la construction de la maison de retraite « Résidence les Prés Verts ».

Considérant la cession de cette structure aux Cités Cantaliennes de l'Automne le 20/12/2021, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il précise que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal de la commune seront réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2022, le compte administratif 2021 ainsi que le compte de gestion 2021 dressé par le comptable public ayant été voté le 12/04/2022.

Travaux de rénovation énergétique des locaux de la mairie : demande de financement auprès de la Région.

Considérant les financements obtenus sur l'estimation de 2021 et l'actualisation de l'estimation effectuée en juillet 2022 en raison de la situation économique, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour une subvention complémentaire au titre la rénovation énergétique.

Le montant estimatif actualisé s'élève à 210 818.20 € H.T.

Le financement obtenu sur l'estimation de 2021 est :

DETR :	57 012.00 €
FCS :	20 000.00 €
DSIL :	57 253.00 €
REGION :	34 000.00 €

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Acquisition d'un portable pour les activités numériques proposées dans toutes les communes adhérentes :

Le Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre a recruté une conseillère numérique qui aura pour mission un accompagnement individuel ou en atelier collectif auprès des habitants ou associations.

Les communes adhérentes ont accepté l'acquisition par chacune d'elle d'un ordinateur portable reconditionné au prix de 346.50 € H.T. qui sera mis à disposition du centre social pour les activités proposées. Considérant ce nouveau service, ces équipements font l'objet d'un financement par l'Etat au titre de l'Inclusion Numérique du Plan de Relance à hauteur de 80 %.

Séance du 29 novembre 2022

Point sur les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie.

Le Dossier de Consultation des Entreprises ainsi que l'avis d'appel à la concurrence a été publié le 5 décembre 2022.

Un diagnostic réalisé par l'entreprise SOCOBOIS a confirmé l'absence d'amiante et de plomb.

Les travaux se décomposent en 6 lots :

- LOT N° 1 : COUVERTURE ZINGUERIE
- LOT N° 2 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- LOT N° 3 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- LOT N° 4 : CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS PEINTURES
- LOT N° 5 : REVETEMENT DE SOL
- LOT N° 6 : ELECTRICITE CHAUFFAGE VENTILATION

La date limite de réception des offres est fixée au 20/01/2023.

La mission de SPS sera confiée à David FERREIRA et le bureau de contrôle retenu est VERITAS.

Les travaux devraient débuter au 1^{er} semestre 2023 pour une durée de 7 mois.

Demande de financement DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Considérant les critères d'éligibilité et les conditions d'attribution des financements au titre de la DETR pour l'année 2023, un dossier d'aménagement et de sécurisation de la voirie communale « Route Impériale » réalisé par le CIT suite au diagnostic de la voirie communale sera proposé pour la DETR 2023.

Les aménagements seront étudiés en fonction de l'im-

plantation ou restructuration de la salle polyvalente pour laquelle la mission de consultation pour la maîtrise d'œuvre va être engagée prochainement.

Personnel Communal :

Accueil stagiaire dans le cadre de la formation Assistant de Mairie.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une formation d'Assistant de Mairie dispensée par le CDG 15 et la CCI du Cantal a débuté en novembre 2022. La commune a accepté l'accueil d'une stagiaire pendant les périodes de stage qui auront lieu en alternance jusqu'en juin 2023.

Point sur les contrats aidés et création d'un CDD

La personne recrutée le 1^{er} octobre 2022 sur le poste d'aide à la cantine et à l'entretien du bâtiment scolaire, en contrat aidé, est en arrêt maladie. Pour la remplacer, un contrat CDD a été signé jusqu'au 16/12/2022.

Contrat d'assurance des risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2023.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 30 septembre 2020, la commune a adhéré au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion du Cantal avec COLLECTEAM / YVELIN / EUCARE sur la période 2021-2024

Face à une forte dégradation de l'absentéisme dans les collectivités locales constatée du fait notamment de la pandémie, du recul de l'âge de la retraite et du nombre d'arrêts maladie qui est de plus en plus important, cela oblige les assureurs à provisionner de façon plus importante les risques.

La compagnie EUCARE, assureur du contrat groupe, par l'intermédiaire du courtier COLLECTEAM, a fait part au CDG15 de la nécessité d'augmenter le taux de cotisation sur l'année 2023 comme le prévoit le marché public à l'origine du contrat groupe.

Le Conseil Municipal accepte la révision, à compter du 1^{er} janvier 2023, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale.

Révision des tarifs de location de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente. (voir tarif en fin d'article)

Proposition de cession de terrain aux conjoints BEGUET d'une partie de la parcelle AD 165.

Lors du projet de lotissement sur la parcelle AD 6 et 165, il avait été convenu une cession de terrain issue de la parcelle AD 165 à M. et Mme BEGUET, proprié-

Activité Municipale

Au fil des réunions du Conseil Municipal

taires de la parcelle AD 59. Accord à l'unanimité pour la vente de cette partie de terrain au prix d'Euro symbolique considérant que Monsieur BEGUET entretenait la parcelle entière depuis plusieurs années. Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Désignation d'un conseiller Municipal correspondant Incendie et Secours.

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et notamment son article 13, considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou conseillers municipaux, le Conseil Municipal accepte la candidature de Nathalie DAUDÉ pour occuper cette fonction dont les missions essentielles sont :

- participer à l'élaboration et à la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève de la commune,
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,

- concourir à la mise en œuvre de ses obligations de planification et d'information préventive,
- concourir à la définition et à la gestion extérieure contre l'incendie.

Une attention particulière avec l'évolution des événements climatiques qui se multiplient augmentant les risques pour les populations et donc la nécessité d'améliorer la communication.

Achat de terrain par la commune pour élargissement de la voirie « chemin du castagnier »

Accord pour achat de terrains (16 m² et 113 m²) pour l'élargissement de la voie d'accès communale dite Chemin du Castagnier desservant les terrains des consorts DUSSAULT et de Monsieur et Madame LAVIGNE.

Présentation des rapports annuels sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – Année 2021 –

Une présentation de ces rapports au Conseil Municipal est faite par Monsieur BOULDOYRÉ Simon. Ces rapports sont consultables sur le site de la CABA et sont tenus à disposition du public en mairie.

Tarifs location salle polyvalente à compter du 1/12/2022

Le règlement de l'utilisation de la Salle Polyvalente est à consulter en Mairie.

Une caution de 200.00 €uros est demandée pour toute location de la salle.

Une attestation d'assurance couvrant les dommages matériels résultant d'incendie, d'explosion, du fait de l'eau ou couvrant les dégradations subies par les biens meubles ou immeubles est également obligatoire. Celle-ci devra être fournie à chaque location par un particulier, et en début d'année pour les associations.

	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES PARTICULIERS DE LA COMMUNE
GRANDE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	100 €
PETITE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	80 €
GRANDE SALLE + CUISINE	GRATUIT	150 €
PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	100 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	200 €
ORGANISATION ARBRE DE NOËL	GRATUIT	250 €
EXPOSITION - VENTE	GRATUIT	250 €

Activité Municipale

Sécurité



▲
Sens unique
rue du Bois des violettes. ▶



▲
Zone 30 rue des Violettes
et rue du Bois des violettes.



▲
Sens unique liaison rue des Alouettes
rue des Glycines.



▲
Zone 30 rue des Alouettes.



▲
Pose d'un miroir à la sortie de l'EHPAD.



▲
Intallation de 2 radars pédagogiques à Brousse.

TRAVAUX ÉCOLE

Ravalement façade de l'école.



*Ravalement
façades école
et logements
locatifs.*



Réfection accès cantine.



*Remplacement sol
et nouveau jeu.*

Travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Rue de Lalande.



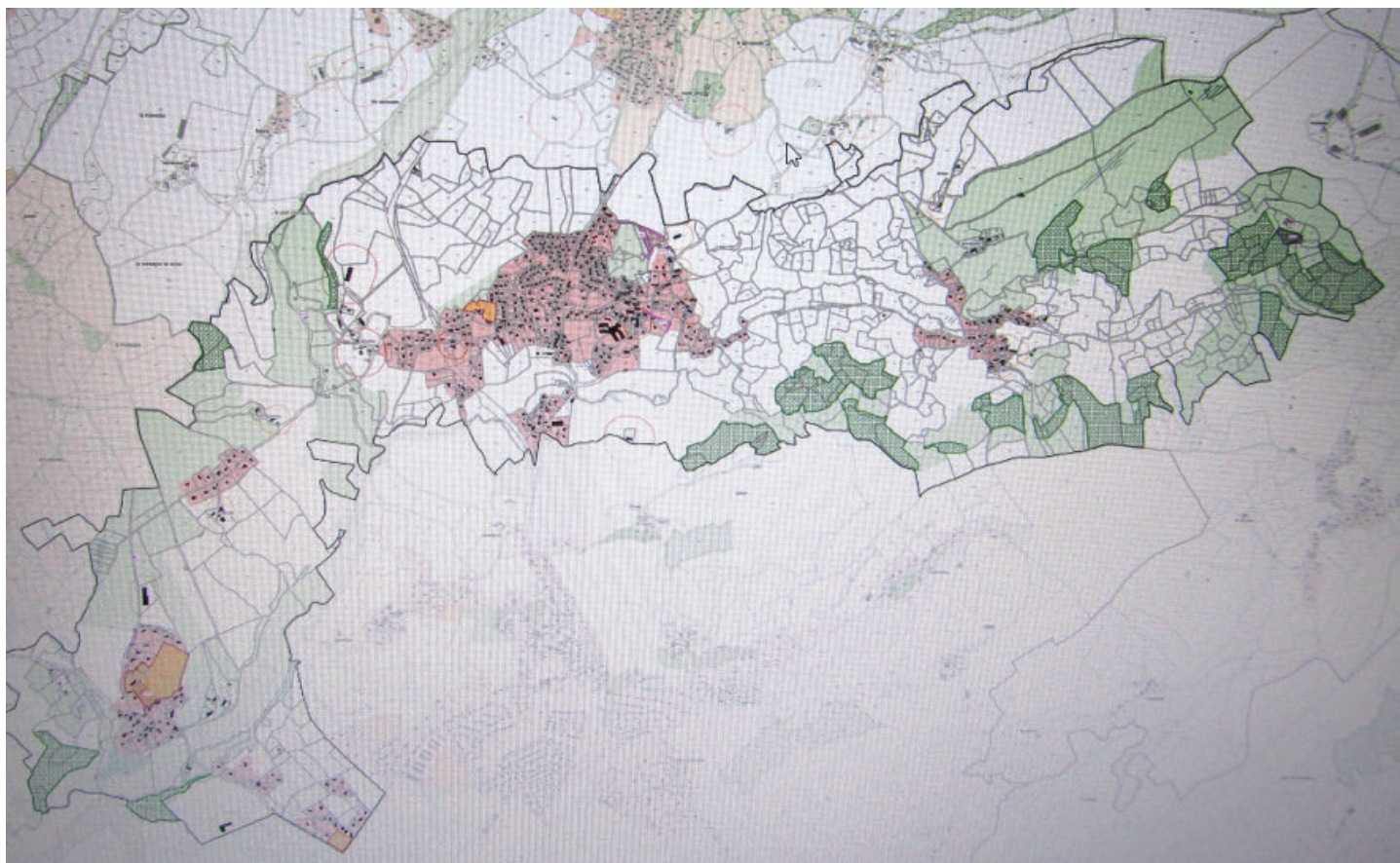
Rue du Castel.



TRAVAUX EN RÉGIE

Busage et remblaiement d'un fossé route de Onzac.





Depuis le 1^{er} juillet 2022 et la dématérialisation des demandes d'urbanisme, le dépôt de permis de construire, de démolir, de déclaration préalable avant travaux... peut-être réaliser en ligne sur le site de la CABA : <https://public-ads.caba.fr/>

Le service ADS (Autorisation du Droit du Sol) de la CABA est chargé de l'instruction des dossiers. Le Maire délivre l'autorisation d'urbanisme et c'est la mairie qui notifie la dé-

cision au pétitionnaire (le demandeur).

Bien entendu, la demande sur dossier papier en mairie est toujours valable.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

Durant l'année 2022, 5 permis de construire, 22 déclarations préalables et 32 certificats d'urbanisme ont été déposés.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est consultable en ligne sur le site : **Caba.fr**



Dans le cadre du plan de sobriété énergétique présenté par le gouvernement, mais aussi par souci d'économie des dépenses de fonctionnement suite à la forte augmentation du coût de l'énergie, le conseil municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 6 h comme bon nombre de communes.

Environnement

En plus de la diminution de la facture énergétique, cette décision éco-responsable permet de préserver la biodiversité en réduisant la pollution lumineuse et ses conséquences sur la faune, la flore, les écosystèmes...

L'éclairage du terrain de pétanque étant insuffisant, nous l'avons renforcé et passé à la technologie Leds moins énergivore.

Après la rénovation énergétique du groupe scolaire et des appartements locatifs, la municipalité, poursuit son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en planifiant les travaux de rénovation thermique de la Mairie qui débuteront début 2023.

Puis viendra ensuite, la rénovation totale de la salle polyvalente véritable passoire thermique.

Simon BOULDOYRÉ

La CABA au service des habitants de Reilhac

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2022.

Eau

- 514 abonnés
- 33 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 386 abonnés au réseau collectif*
- 94 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)

*données à octobre 2022

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à la salle polyvalente, au pont de Récoulet, à l'abris-bus de Lasplagne, au pont de Brousse, à Lagarde
- 2 colonnes pour la collecte des textiles à la salle polyvalente et à Brousse
- 1 participant à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglotte du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par les lignes A et L (régulière ou en Transport A la Demande), ouvertes à tous les usagers munis d'un titre de transport.
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance.
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie.
- 15 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions), renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr

Avec l'ouverture de la gare routière du Pôle Mobilités d'Aurillac, les itinéraires des lignes périurbaines ont été adaptés. Les horaires et plans des lignes sont disponibles auprès de la Stabus. L'arrêt urbain « Pôle Mobilités » est desservi par les lignes urbaines 3 et 6. Des correspondances sont possibles avec les lignes interurbaines de la Région et les lignes TER de la SNCF.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 av. Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 59 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (22 déclarations préalables, 5 permis de construire, 32 certificats d'urbanisme).
- La CABA s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires des 25 communes de son territoire qui réalisent des travaux de rénovation de leurs logements. Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihha.fr
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Bouleodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Contact CABA

Accueil : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel



Tous les emballages et les papiers se trient !

Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! TOUS les emballages et les papiers se trient. A partir du 1er janvier 2023, les mêmes consignes s'appliquent partout en France : dans la commune où j'habite, celle où je travaille, celle où je suis en vacances... Le tri est plus simple ! Et l'objectif est le même pour tous : réduire au maximum le contenu de son sac poubelle noir.

Les nouveaux emballages en plastique

En pratique, désormais, tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique se trient. Les nouveaux produits concernés par le tri sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, oeufs, charcuterie, viande, fromage) ;
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...)
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits congelés, fromage râpé, bonbons, chips, packs de boisson ...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je le dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

Finalement, que reste-t-il dans le sac noir ? Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...)

- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).

Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.

Chacun est un maillon de la chaîne !

Sur le terrain, la CABA met en œuvre les adaptations nécessaires pour matérialiser les nouvelles consignes et absorber les volumes d'emballages supplémentaires :

- de nouveaux autocollants sur les colonnes d'apport volontaire qui reçoivent maintenant les emballages et les papiers ;
- la fréquence de collecte adaptée en fonction du remplissage des colonnes ou des bacs ;
- si besoin, l'ajout de colonnes/bacs.

Au quotidien, chacun de nous est aussi un maillon essentiel de la bonne gestion de nos déchets : par les choix de consommation ; par le tri d'un maximum des déchets pour qu'ils soient valorisés ; par le respect des contenants et des espaces publics. Quelques rappels (de civisme et/ou de bon sens...) : je dépose seulement les produits que les bacs et colonnes peuvent recevoir ; je ne pratique pas de dépôt sauvage, ni à côté du bac ou de la colonne, ni dans la nature...

PLUS D'INFORMATIONS :

- sur le Mémo tri distribué dans toutes les boîtes à lettre de la CABA et disponible en Mairie
- par mail : contact@caba.fr
- par téléphone (Centre technique communautaire) : 04 71 46 48 50 - sur le site Internet : www.caba.fr

15^e édition du Tour cycliste de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba)

La commune a reçu la 15^e édition du Tour cycliste de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba). Pour la présentation officielle de cette importante compétition, Jean-Pierre Picard, maire, recevait les dirigeants et commissaires de l'ACV Aurillac, club organisateur.

LE PROGRAMME

Trois étapes :

- **Samedi 2 juillet**, épreuve en ligne de 88 km.
- **Dimanche 3 juillet**,
le matin, un contre-la-montre de 14 km entre Jussac et Naucelles, par équipe.
et l'après-midi, de Reilhac, une boucle de 30 km à courir trois fois avant de connaître le lauréat 2022 qui succédera à Pierre Bonnet au palmarès de cette classique cantalienne.

A tout juste 18 ans, Colin SAVIOZE remporte le maillot jaune à l'issue des 2 boucles de 44 km, mais aussi celui de meilleur grimpeur et de premier jeune. Léo BELCHI a été distingué meilleur combatif et Damien BETON, meilleur sprinter. Anton MULLER est lui en tête en 3^e catégorie.



Sprinter



Le Tour du Plus Grand Volcan d'Europe (218 kms) et la Caldéra (76 km), randonnées cyclistes ouvertes à tous ont eu lieu le 18 juin 2022 sur les routes cantaliennes et ce malgré un week-end de forte canicule .

Cette deuxième édition aura permis de mettre en avant un jeune homme de 21 ans désormais spécialiste de BikingMan (Ultra-distance, 1000 km en un minimum de temps). Bravo donc à M. Antoine Cessac ainsi qu'à tous les autres participants dont quelques féminines...

Un grand Merci à la commune de Reilhac, les entreprises Carcy, Crea Bois, Carrefour Market Jussac pour leurs engagements auprès de l'organisation.

Rendez-vous dimanche 25 juin 2023 pour une troisième édition pleine de surprises....

Contact

Renseignements : herve.argueyrolles@gmail.com
Sprinter club Aurillacois

CÉRÉMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE DE REILHAC

La célébration du souvenir du 8 Mai et celui du 11 Novembre qui permet de saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la France reste dans la tradition à Reilhac où sont invités les autorités : le Maire, le Conseil Municipal de la commune, et bien sûr la population, mais aussi les enfants des écoles.



Le **8 Mai** le Maire Jean Pierre Picard et l'ancien Président Louis Peyrat en présence des portes drapeaux ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts lu le message ministériel et après la minute de silence ont écouté la Marseillaise.

Pour le **11 Novembre** les cérémonies se sont déroulées dans les mêmes conditions à l'exception qu'il revenait à la première Adjointe Ginette Apchin de déposer la gerbe au monument aux morts et d'assurer le déroulement de la cérémonie.

Ecole Auguste Bancharel



RYTHME SCOLAIRE ET TARIFICATION SOCIALE...

Le rythme scolaire s'effectue sur 4 jours : les lundis - mardis - jeudis et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La direction est assurée par Carine GOMEZ.

Le nombre d'élèves à la rentrée est de 59 inscrits répartis en 4 classes :

CLASSE	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS	PERSONNEL COMMUNAL ATSEM
CM	19	Marianne REALLON	
CE	15	Fabienne BLANC Evie CROIZET	
CP/GS	7	Laurène EVEN	Morgane LONGUET Tous les matins et deux après-midis par semaine
Maternelle	18	Christelle SOULIÉ	Marie ROQUIER Tous les matins et après-midis

La garderie est assurée par Jeanine AMBERT le matin de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.

La restauration scolaire se déroule en deux services : premier service, les maternelles et CP, deuxième service les CE, CM. Cathy SERIEYS prépare le repas et est assistée pour le service par Marie ROQUIER, Jeanine AMBERT, Morgane LONGUET et Nathalie LAVAL.



Il est rappelé que le repas de midi est un moment convivial où les enfants échangent entre eux. C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale.

Tarification sociale pour la cantine et garderie selon le QF :

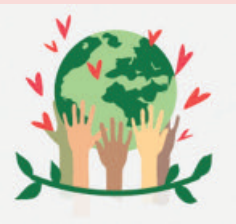
CANTINE	QF CAF ou MSA	TARIF PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au 1/4)
Tranche 1	0 à 800 €	0,80 €
Tranche 2	801 à 1 600 €	0,90 €
Tranche 3	1 601 à 2 202 €	1,00 €
Tranche 4	À partir de 2 203 €	2,70 €
GARDERIE	QF CAF ou MSA	TARIF HORAIRES PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au 1/4 d'heure)
Tranche 1	0 à 800 €	1,40 €
Tranche 2	801 à 1 600 €	1,50 €
Tranche 3	1 601 à 2 202 €	1,60 €
Tranche 4	À partir de 2 203 €	1,70 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI : inscriptions à la journée ou demi-journée. Renseignements et tarifs au Centre Social : 04 71 47 24 10 ou www.csiva.fr
Dossier famille ALSH et fiche d'inscription à l'année ou au mois (8 jours avant minimum) disponible sur le site du centre social : www.csiva.fr

Ecole Auguste Bancharel

Comité de pilotage éco-école du 15 novembre 2022

Le premier comité de pilotage du projet éco-école s'est tenu avec les éco-délégués des classes de CE et CM : Maya, Théo, Hadrien et Lise. Ils ont exposé devant les enseignants et la représentante des parents d'élèves (Mme Frescal), les différents objectifs de ce projet sur le développement durable.



Le thème de travail retenu est le climat, chaque classe s'engage dans des actions en lien avec celui-ci.

La municipalité a commandé un composteur pour éviter le gaspillage alimentaire et recycler les déchets. Au printemps, les enfants commenceront l'entretien d'un jardin pédagogique sur un espace mis à disposition par la commune (terrain à tenant à l'école).

Ce projet met également en avant des actions solidaires : collecte de bouchons d'amour, affichage pour le don de sang, collaboration avec la maison de retraite pour des échanges inter-générationnels.

La classe de découverte à Oléron (du 3 au 7 avril 2023) sera aussi l'occasion de travailler sur la préservation du milieu marin.

En fin d'année scolaire, un bilan des actions réalisées sera fait. Si les engagements ont été tenus, une cérémonie de labellisation avec remise de diplôme et drapeau pour l'école, récompensera le projet.

Bref l'ensemble des élèves sont mobilisés pour protéger notre environnement si précieux.

Autres projets 2022/2023 :

- **Anglais renforcé à l'école** : remerciements à Gisèle Larraillet et Benjamin, assistant en anglais
- « **Dance Challenge** » projet fédérateur avec la création d'une danse pour l'école (tous niveaux PS-CM2), chorégraphie réalisée par Mme Soulié.
- **Classe de découverte** à Oléron du 3 au 7 avril 2023
- **Journal d'école** « Le Petit Reillacois »
- **Ateliers parentaux** (1 vendredi par période)



Noël de l'école.

PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE EN TRIANT NOS DÉCHETS

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durant le mois d'octobre nous avons appris à trier quelques-uns de nos déchets pour protéger notre planète :

- La poubelle jaune pour le plastique et le carton
- La poubelle bleue pour le papier et les magazines
- La poubelle verte pour le verre...



Nous sommes déjà très doués car nous avons appris à différencier différents matériaux : le papier, le plastique, le carton et le verre.



APPRENDRE AUTREMENT

Programme d'anglais renforcé, travaux autour du développement durable, prise en compte de la notion de climat scolaire... L'école de Reilhac mène plusieurs projets innovants afin de moderniser l'apprentissage scolaire.

Avec sa petite soixantaine d'élèves et ses 4 classes, de la petite section au CM2, l'école de Reilhac n'est pas ce que l'on pourrait appeler « une grande école ». Néanmoins, des projets d'envergure fleurissent. « Nous avons souhaité proposer quelque chose d'un peu différent, confie Carine Gomez, la directrice. Nous avons donc lancé plusieurs projets innovants afin de permettre aux élèves de se démarquer plus tard. »

Après avoir suivi des stages d'accompagnement et de perfectionnement en anglais, les enseignantes se sont engagées dans le dispositif national EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère). « A peine 5 écoles dans le département ont fait ce choix-là, explique Carine Gomez. C'est un investissement important puisque, depuis septembre, les enfants bénéficient de séances d'anglais renforcé de la maternelle au CM2. » De 3 h à 12 h d'anglais sont ainsi dispensées aux élèves avec l'ambition, pour les plus grands, d'avoir un enseignement complet (arts plastiques, musique...) en langue étrangère.

Une école d'aujourd'hui voire de demain

Pour diversifier les enseignements, un intervenant kenyan, Benjamin, et une conteuse anglophone, Gisèle Larraillet, interviennent chaque semaine auprès des différentes classes. Plus ludiques, plus interactives mais aussi plus inspirantes, ces voies d'apprentissage semblent porter leurs fruits : « les élèves sont bien ré-

ceptifs et tout le monde prend énormément de plaisir, y compris nous ».

Avec l'idée de proposer une « école adaptée à son époque », l'équipe pédagogique s'empare de sujets sociétaux. Elle s'est ainsi engagée en faveur de la protection de l'environnement via le programme « éco-école » et la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Tri des déchets, jardin pédagogique, classe découverte autour de la protection des milieux marins, sorties pédagogiques avec le CPIE de Haute-Auvergne... : tout au long de l'année, les quatre classes sont impliquées dans diverses actions en lien avec le développement durable.

Enfin, après avoir été « école témoin » pendant deux ans du programme ALLIANCE, l'école de Reilhac met en place plusieurs dispositifs pour favoriser le bien-être à l'école. « Les observations ont fait ressortir que les relations inter-élèves manquaient d'entraide, de solidarité, révèle Carine Gomez. L'ensemble des partenaires socio-éducatifs a donc souhaité faire bouger les choses. »

Un nouveau règlement intérieur a ainsi été rédigé avec l'intégration du renforcement positif, bien connu de nos voisins nord-européens : « Grâce au Pass École, nous valorisons les bons comportements. Cela peut se traduire, par exemple, par la possibilité de sortir un nouveau jeu en garderie ou d'établir le menu de la cantine avec Cathy, notre cantinière. » A cela s'ajoute la rédaction d'un journal à destination des parents ainsi que l'organisation d'ateliers parentaux, 3 à 4 fois par an, durant lesquels les classes sont ouvertes aux familles.



Sortie découverte.



Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean Pierre PICARD, Maire,

Membres élus : Ginette APCHIN – Christiane SOUBRIER – Simon BOULDOYRÉ – Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés par arrêté municipal : Michèle LAVEISSIERE – Simone LEYBROS – Sylvie VERNET – Catherine ZANCHI.

Son rôle est :

- D'apporter son soutien aux personnes pouvant vivre un moment difficile.
- De participer à des aides ponctuelles aux enfants dans leur scolarité, dans les voyages scolaires pour aider des familles disposant d'un faible quotient familial.
- De créer un lien avec les personnes âgées de la commune pour rompre un peu leur solitude en leur apportant à certains moments de l'année un peu de convivialité.

Le budget du CCAS est un budget annexe qui a pour principale recette le versement d'une subvention du budget communal. Il intervient au niveau des aides financières après instruction des dossiers par l'**assistante sociale :**

Madame FILQUIER Isabelle.

04 71 46 99 63 qui tient une permanence à la mairie de Jussac les mardis de 9 h à 12 h sur rdv.

Les membres du CCAS ont pris la sage décision, au vu de la situation sanitaire, de

ne pas organiser le repas des aînés prévu habituellement le jour de la fête des grands-mères en formulant le souhait de pouvoir l'organiser en 2023.

Considérant les contextes économique et social, Il a été décidé de privilégier des aides financières à destination des familles, après instruction des demandes par les services sociaux, plutôt que de reconduire la distribution de la rose.

Les Colis de Noël :

Le 17 décembre, les membres du CCAS ont rendu visite à nos aînés pour leur offrir le colis de Noël. Ce colis est distribué aux personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de la commune et résidant sur la commune.



ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

L'Epicerie Sociale (A.B.C) :

qui est une association loi 1901 créée en 1999 par le CCAS d'Aurillac, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Société Saint-Vincent de Paul.

EPICERIE SOCIALE ABC (Accueil Boutique Conseil)
14, rue Méallet de Cours - Aurillac - Tél. 04 71 63 68 96

Le Secours Populaire :

En France, le Secours populaire français intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.

SECOURS POPULAIRE :
14, rue Meallet de Cours - Aurillac
Tél. 04 71 43 67 63



Le Secours Catholique :



OUVERT A TOUS

Cyber café, café solidaire, café débat

Atelier numérique tous niveaux

Boutique solidaire, vestibus,

visites à domicile...

A compter de janvier 2023

Horaires d'ouverture du local :

LUNDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

MARDI : 9 H-12 H

MERCREDI : 9 H-12 H

JEUDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

VENDREDI : 14 H-17 H



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

JUSS A Côté
13 Avenue des Raux
15 250 JUSSAC
Tél. 06 30 28 90 65

Centre Communal d'Action Sociale



RESTAURANTS DU CŒUR D'AURILLAC
(du Lundi au Vendredi de 9h à 11h) Tél. : 04 71 43 28 05

RESTAURANTS DU CŒUR DU CANTAL
(Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 18h à 19h) Tél. : 04 71 48 85 64

POINT ACCUEIL

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, AIDE A LA PERSONNE
ACCES A LA JUSTICE, DEPARTS EN VACANCES, MICRO-CREDIT...

à JUSSAC
Salle des Activités Allée des pavillons de 14 h à 15h
Tous les 15 jours : le Mardi des semaines impaires
(Dates des distributions alimentaires :
les mardi 28/03/23 ; 11, 25 /04 ; 09, 23 /05 ; 6, 20 /06 ;
4, 18/07 ; 1, lundi 14, 29/08 ; 12, 26 /09 ; 10, 24 /10 ; 07, 21/11)

Les Restos du Cœur :

Outre l'aide alimentaire, l'association apporte également une aide à la réinsertion, afin d'éviter les situations d'exclusion totale. Dans le Cantal, 7 centres sont ouverts.

Pour Aurillac, s'adresser 8, rue des Princes.
Tél. 04 71 48 85 64.

Tarifification solidaire pour tous les transports (scolaires...)

La tarification solidaire permet de proposer un abonnement à tarif réduit. Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence de l'utilisateur (figurant sur l'avis d'imposition) doit être inférieur à :

- 15 000 € pour une personne seule
- 18 240 € pour un foyer de 2 personnes
- 22 080 € pour un foyer de trois personnes
- 25 920 € pour un foyer de quatre personnes
- 31 200 € pour un foyer de cinq personnes

Selon la situation de l'utilisateur, le prix de son abonnement peut varier de 2 €/mois à 17 €/mois.

L'instruction des dossiers est réalisée par les CCAS, pour les communes qui en sont dotées, ou par les mairies. Après acceptation de la demande, une fiche-navette est remise à l'utilisateur. Sur présentation de celle-ci à Stabus, sa première carte lui sera remise et créditée de l'abonnement.



ACTIONS EN DIRECTION DES AÎNÉS



CLIC
CENTRE LOCAL D'INFORMATION & DE COORDINATION
/ MAISON DES SENIORS DU BASSIN D'AURILLAC

VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS ?
LE CLIC VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS POUR MIEUX VIEILLIR !

Le CLIC :

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin d'Aurillac est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

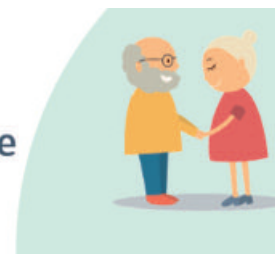
Le CLIC est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.

Le CLIC a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.

Pour tout renseignement : s'adresser au : **CCAS D'AURILLAC**
5, rue Eloy Chapsal - 04 71 62 88 95 ou par mail ccas-clic@mairie-aurillac.fr

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



Pôle Solidarité Départementale
Espace Georges Pompidou
Maison Départementale de l'Autonomie
3 Rue Alexandre Pinard
15015 AURILLAC CEDEX
Tel : 04 71 43 88 88
Mail : accueilmda@cantal.fr

Coordonnées postales :
Conseil départemental du Cantal
Maison Départementale de l'Autonomie
Service Prestations et Aides Sociales Individualisées
28 Avenue Gambetta
15015 AURILLAC CEDEX



Pour tout renseignement :
contacter le Pôle Solidarité Départementale
ou la mairie

Centre Communal d'Action Sociale

ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES



Pour 8 € vous disposez d'un chéquier de 100 € qui vous permettra de faire du sport, d'assister à des concerts, d'aller au cinéma...

Les objectifs du chéquier Activités Passcantal :

Permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans (**nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019**) d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs.

Contact :

Conseil départemental du Cantal
Guichet Unique Jeunesse
Tél. 04 71 46 21 03



Le Pass Région

Le Pass'Région est une carte avec plein d'avantages pour les jeunes dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFa/BAFD, BNSSA ou du permis B...

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Liste mise à jour en janvier 2023 des principales aides financières pour la rénovation énergétique des logements :

- L'Éco prêt à taux zéro
- Le Coup de pouce économies d'énergies
- Le chèque énergie
- Ma PrimeRénov'
- MaPrimeRénov' Sérénité

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CANTAL

SOLIHA Cantal - Espace Conseil Energie Habitat
9 avenue Aristide Briand 15000 AURILLAC
Téléphone : SOLIHA Cantal : 04 71 48 32 00
Espace INFO ENERGIE : 04 71 48 88 14

Contact :

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

cantal Rénov' Énergie

LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE CANTAL

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ou de votre local ?

CANTAL Rénov' Énergie, un SERVICE PUBLIC avec des spécialistes en maîtrise de l'énergie qui vous apportent des conseils :

FIABLES, INDÉPENDANTS ADAPTÉS ET GRATUITS

Contactez votre conseiller au

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes avec

France Rénov' le service public pour mieux rénover votre habitat

cantal MAIRIE DÉPARTEMENTALE

CEE le certificat d'économie d'énergie



CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h 00 à 12 h 15 - 13 h 00 à 17 h 00
Mardi : 9 h 00 à 12 h 15 - 13 h 00 à 17 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 15
 13 h 00 à 16 h 00
 (appels téléphoniques seulement)
Judi : 9 h 00 à 12 h 15 - 13 h 00 à 17 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 15 - 13 h 00 à 17 h 00



SCANNER CE QR CODE
 vous aurez accès au site
 internet avec les infas du
 centre social

← www.csiva.fr



En 2022 nous poursuivons nos actions autour de la fracture numérique.



Partenariat avec Le CLIC (Centre Local d'information et de Coordination du bassin d'Aurillac) ateliers informatiques mis en place à destination des personnes retraitées, pour la recherche d'informations et l'accès aux droits.

Partenariat avec la MSA : ateliers informatiques à destination de leurs adhérents.

Partenariat associations du territoires et fédération des centres sociaux : mise en place d'ateliers pour venir en aide aux associations de nos territoires création du compte asso.fr et aides dans leurs démarches en ligne notamment pour la campagne FDVA.

Partenariat avec les secrétaires, les mairies du territoire : achat d'ordinateurs reconditionnés grâce à une aide de l'état.

Atelier collectifs et individuels mis en place grâce au concours de bénévoles et à Mélissa (conseillère numérique au centre social

En 2022 nos actions avec l'Ambulance avancent.

L'ambulance, qu'est-ce que c'est ?

Un outil d'animation qui offre de nouvelles possibilités pour aller vers les habitants.

TROIS FORMATS EN FONCTION DES SAISONS :

1

A l'automne : présence dans différents quartiers. Pour un échange, des informations, une écoute, offrir une boisson chaude.

2

Cet hiver : présence à la sortie des écoles. Pour un échange avec les parents, donner informations et offrir une boisson chaude.

3

Au printemps : différentes interventions : Numérique, prévention santé et sociale...



Grâce à l'aide de la CAF et du conseil départemental nous avons pu acheter un véhicule afin de proposer une action itinérante à la rencontre des habitants.

Le premier rendez-vous a eu lieu jeudi 24 novembre 2022 cité Beauséjour : merci à tous les habitants venus à notre rencontre.

En 2022 grande collecte solidaire de Noël !

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire axe citoyenneté : le centre social a organisé, en partenariat avec les mairies, les APE et les école, une collecte solidaire de Noël.

Toute la famille a pu contribuer à cette collecte : des dons de jouets, livres enfants, jeux (en très bon état et jeux complets), produits d'hygiène pour enfants et adultes de première nécessité (savon, gel douche, shampoing, dentifrice...) l'ambulance était présente devant chaque école avec des animateurs du centre social ou des bénévoles des APE.

Les dons ont été collectés au profit des associations caritatives Les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

Merci à tous d'avoir participé à ce grand mouvement de solidarité.

Des habitants à l'honneur

Christelle Soulié - Championne du monde de Danse Country § Line



Membre du Club : « Dance § Co Academy » à Naucelles depuis 2015. Professeur des écoles, actuellement dans la classe de TPS-PS-MS à Reilhac, je pratique la danse de compétition depuis maintenant 11 ans. Musicienne et sportive depuis mon plus jeune âge j'ai abordé la danse Country § Line par hasard lors d'un forum des associations et je me suis découvert une nouvelle passion pour ce sport.

C'est une discipline riche et variée qui m'a permis d'aborder différents styles comme le chacha, la valse, la polka, le east-coast swing, le night club ou encore la danse de cabaret. Au fil des années j'ai pu parfaire mes compétences techniques et artistiques en évoluant au sein du club Dance and co Academy sous la houlette de Corinne Dély compétitrice de haut niveau à l'international.

J'ai également obtenu mon Certificat Fédéral d'Initiateur de danse délivré par la fédération française de danse en 2017 .

Je partage régulièrement ma passion avec mes élèves, plus particulièrement cette année où tous les élèves de l'école vont participer à un « Dance Challenge » autour d'une chorégraphie que j'ai créée et qui donnera lieu à une représentation et à la réalisation d'un clip vidéo.

Palmarès 2022 :

- **1^{ère} Place en finale de la Coupe de France** organisée par la Fédération Française de Danse le 2 juillet 2022 à Saint-Martin d'Auxigny près de Bourges (catégorie : Adulte 3, série Intermédiaire).
- **Championne du Monde** pour sa première participation aux championnats du monde organisés par la Word Dance Master dans la salle mythique du « Winter garden » du 29 au 31 juillet 2022 à Blackpool en Angleterre (Série Adulte Newcomer).



Compétitions à venir :

- Championnat interrégional FFD (sélectif sud) : le 12 mars 2023 à Tréllissac (24)
- Coupe de France Country § Line FFD : le 5, 6 et 7 mai 2023 à Paris
- Championnat de France FFD : le 17 et 18 juin à Naucelle d'Aveyron
- Championnat du Monde WDM : du 28 au 30 juillet 2023 à Blackpool (UK)



C'est toujours une grande motivation de représenter le Cantal et de faire rayonner à travers lui notre belle petite commune de Reilhac au niveau national et international.

Des habitants à l'honneur

Christian Farges - Une médaille d'honneur



Le 12 mai 2021, un incendie s'est déclaré dans une habitation sur la commune de Naucelles. Alors qu'il travaillait, Monsieur Christian Farges, alerté par les fumées et n'écoulant que son courage a pénétré dans l'habitation en feu, afin de secourir son propriétaire, un homme âgé de 76 ans. Ce dernier ayant des difficultés à se déplacer, il avait déjà inhalé beaucoup de fumée. Quelques minutes voir quelques secondes de plus lui auraient sûrement été fatales. Par la suite en attendant l'arrivée des secours, il a pris soin de rassurer et d'échanger avec l'homme en état de choc. Il a avec les voisins, bloqué la circulation puis sécurisé l'intervention des sapeurs-pompiers en leur indiquant l'emplacement des bouteilles de gaz. Même si pour lui, il n'y a derrière cela qu'un acte anodin et normal, il a su faire preuve d'un courage qui lui a valu les honneurs.



Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a décoré un civil pour son acte de bravoure. La médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement est une distinction française récompensant toute personne qui, au péril de sa vie, se porte au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort.

Cette distinction exceptionnelle lui a été attribuée car au péril de sa vie il a sauvé celle des autres. Il est à noter que cette distinction est rarement attribuée à un civil, souvent des sapeurs-pompiers, des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions mais peu de civils ont cette distinction.

Il fait surtout la fierté de son épouse, de ses 3 enfants Audrey, Jeremy, Gregory mais aussi de ses petits-enfants.



Vie associative

A QUI S'ADRESSER ?

A.P.E.

Présidente : Anne Claire GAMEL
Tél. 06.48.29.36.39 - Mail : ape.reilhac15@gmail.com

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 04.71.47.22.39 / 06.81.17.35.16
Mail : christiane.soubrier@wanadoo.fr

UNION SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE (USVA)

Co-présidents : Fred BESSON, Ludovic CANCHES et Serge LEYBROS
Tél. 04.71.47.27.85
Mail : sergeleybros15@gmail.com

COMITE DES FETES

Président : Maurice LABERTRANDIE
Tél. 06.43.26.38.22
Mail : cdfreilhac@outlook.com

GROUPEMENT DE LA VALLEE DE L'AUTHRE (jeunes)

Co-Présidents : Hervé GANE et Patrice GARRY
Tél. 06.83.86.68.46

LE TILLEUL REILHACOIS

Président : Jean-Michel LARION
Tél. 04.71.47.26.48

A.C.C.A

Président : Jean-Pierre PICARD
Tél. 04.71.47.21.36
Mail : jppicard@yahoo.fr

AMICALE DES GUIDONS AURILLACOIS (AMIGAU)

Président : Jean GOUBERT
Tél. 06.78.37.45.61
Mail : jean.goubert0325@orange.fr

CLUB CANIN CANTALIEN

Président : André DANCIE
Tél. 06.79.97.79.68

LES AMIS DE BROUSSETTE

Président : Thierry FONTANILLE
Tél. 04.71.47.21.27

ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGERIE

Président : André JULHE
Tél. 04.71.46.91.82

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 04.71.47.22.39 / 06.81.17.35.16

AMICALE DES PRES VERTS

Président : Stéphanie AUTESSERRE
Tél. 04.71.46.24.40 - 07.87.98.68.91
Mail : amicaledespresverts@gmail.com

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLÉE DE L' AUTHRE

Président : Antoine SENAUD
Mail : antoine.senaud@orange.fr

NATATION PASSION

Président : Laurent SCHMUTZ
Tél. 04.71.47.21.43
Mail : natation.passion15@gmail.com

HBCNRJSC (Hand Ball Club NAUCELLES REILHAC JUSSAC ST-CERNIN)

Présidente : Paméla RAYMOND
Tél. 06.89.99.24.48
Mail : raymond-pamela@orange.fr

ASSOCIATION DES VERGERS DE L'AUTHRE

Président : Alain CARAYOL
<https://authrevergers.over-blog.com/>

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Directrice : Caroline LUGOL-PRADEL
Tél. 04.71.47.24.10
Mail : centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

UNC 15 : Union Nationale des Combattants du Cantal

Président : Jean-Pierre LAETHEM
Tél. 06.30.55.87.12
jplaethem@aol.com

Le mot de l'adjoint à la vie associative

L'année 2022 se termine. Une année quasi normale qui a permis à chacun de concrétiser ses projets tant sportifs que festifs pour le plus grand soulagement de tous.

En effet, après deux années compliquées suite à la pandémie, les activités sportives ou de loisirs proposées au sein de vos différentes associations se sont déroulées sans trop de contraintes pour le plus grand bonheur des adhérents et bénévoles.

Privés de moments de convivialité depuis trop longtemps, Reilhacoises et Reilhacois ont pu à nouveau se retrouver durant les animations chaleureuses que vous nous avez proposées tout au long de l'année dans notre village.

Je pense notamment :

- Au quine, au carnaval, à la fête de l'école organisés par l' Association de Parents d'Élèves et dont les bénéficiaires servent à financer les différentes activités des enfants.*
- Aux concours de pétanque du Tilleul Reilhacois durant la période estivale, avec pour point d'orgue, la journée d'inclusion avec les personnes des ESAT qui s'est déroulée sous une chaleur caniculaire et clôturée par un excellent repas très apprécié par les participants.*
- À la fête patronale, le dernier week-end de juillet, organisée par le comité des fêtes qui, après deux années de frustration, a connu un véritable succès du vendredi soir au dimanche soir où la place de notre village était trop petite pour accueillir la foule venue assister aux spectacles, repas, et en apothéose, au magnifique feu d'artifice qui a illuminé le ciel reilhacois pour le plus grand plaisir de tous.*

- Fin août, les amis de Broussette ont concocté leur traditionnel repas dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

- Le Club Canin cantalien a organisé son concours national annuel où sont récompensés le travail et l'obéissance du chien sous la conduite de son maître. Un spectacle qui nous laisse admiratif.

- L'année s'est terminée par l'arrivée du Père Noël tant attendu par les enfants et l'illumination de sa maison. La soirée s'est poursuivie par un succulent repas festif et une soirée cabaret proposés par les membres du comité des fêtes.

L'investissement auprès de vos adhérents pour proposer des activités diverses et variées où chacun peut trouver sa place, les rassemblements festifs, conviviaux qui dynamisent notre village nous montrent l'importance de la vie associative pour nous élus.

Alors, merci à vous tous, Président(e)s, membres, bénévoles, pour votre engagement associatif, parfois depuis longtemps pour certains, et toujours avec autant de détermination et de motivation pour animer notre commune.

Bonne année 2023 à tous.

Simon BOULDOYRÉ



Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre (Crandelles - Jussac - Laroquevieille - Marmanhac - Naucelles - Reilhac - Teissières de Cornet)

« Donner son sang, un acte de solidarité »

Le don de sang :

- Il est possible de donner son sang de 18 à 70 ans.
- Il faut être en bonne santé, peser au moins 50 kg.
- Se sentir en forme, bien s'hydrater avant, pendant et après le don.
- Ne pas venir à jeun.
- Par an : 4 dons pour les femmes / 6 dons pour les hommes.

Pendant la collecte :

Les Bénévoles accueillent les Donneurs puis les dirigent vers la secrétaire de l'EFS qui prend leurs coordonnées et remet le questionnaire de santé.

Ne pas oublier une pièce d'identité.

Après l'entretien pré-don fait par un médecin ou un infirmier (ayant suivi une formation), le prélèvement est fait par l'équipe de l'EFS.

Pendant le temps de repos post-don, sous la surveillance du personnel de l'EFS et des Bénévoles, une collation est servie :

- par les Bénévoles à Jussac
- par l'EFS à Naucelles et Crandelles

En plus de l'accueil des Donneurs, les Bénévoles s'occupent aussi :

- de la promotion (affiche, banderoles, article dans les journaux),
- préparent et rangent la salle d'accueil,
- préparent et servent la collation.

La vie associative :

Par an : 4 collectes à Jussac, 3 collectes à Naucelles, 1 collecte à Crandelles.

Le vendredi 28 janvier 2022 ont eu lieu les Assemblées générales 2020 et 2021, Salle des Loisirs à Crandelles. L'Assemblée générale 2020 avait été annulée pour cause de pandémie.



Concours de dessin de la FFDSB
réalisé en collaboration avec le CSVA
(Merci à Yohann).

Etaient présents :

- Albert VINAS - Président de l'UD 15
- Le Docteur Corinne MOMPEYSSIN - Médecin Responsable de l'EFS
- Elie MALBOS - Représentant Jean-Louis VIDAL Maire de Crandelles
- Des Représentants des Mairies de Jussac et Reilhac
- Robert LALO - La Montagne

Bilan moral et financier 2020 puis 2021 sont présentés et votés, puis la parole est donnée aux intervenants.

Le docteur MOMPEYSSIN fait part de quelques chiffres, dans le Cantal 10 900 personnes présentées, 9 830 Dons, 339 000 Dons pour la Région AURA (1^{ère} de France).

Sécurité renforcée pour les Donneurs : Hémoglobine surveillée +++ renforcée par l'analyse de la Ferritine.

Trois infirmiers ont été formés à l'entretien pré-don (car manque de Médecin).

Des patients immuno déprimés peuvent être traités par les dérivés du plasma.

Remercie Donneurs et Bénévoles.

Informée de la longue attente des Donneurs sans rendez-vous, le Docteur MOMPEYSSIN est consciente de ce problème et précise que la prise de rendez-vous est faite pour diminuer l'attente mais les Donneurs sans rendez-vous sont toujours acceptés.

On peut prendre rendez-vous au dernier moment et l'annuler si besoin sur « monrendezvousdondesang »

Albert VINAS met l'accent sur les dons de sang et de plasma à des fins thérapeutiques.

Rappelle que les dons sont indispensables pour maintenir l'auto suffisance en France, que l'EFS veille plus que jamais à l'éthique « Anonymat, Bénévolat, Volontariat ».

Eliane ROUX, Vice Présidente a été décorée de la Croix de Chevalier.

- Le 1^{er} octobre 2022 une rando a eu lieu à Teissières de Cornet en présence de Thierry CRUEGHE Maire de la commune.
- Malgré un temps pluvieux (pas de veine, vu cette année de sécheresse) 25 personnes ont répondu présentes.
- Des cahiers d'écoliers (le don de sang) ont été offerts aux élèves de CM1, CM2 à la rentrée de septembre 2022, merci aux enseignants.



- Après de nombreuses années à la tête de l'EFS d'Aurillac, Madame le Docteur MOMPEYSSIN a fait valoir ses droits à la retraite cette année. Toujours présente lors des Assemblées Générales et parfois des collectes, nous lui adressons nos remerciements et lui souhaitons une bonne retraite.

Dates à retenir :

- le 27/01/2023 : AG 2022
 - le 30/04/2023 : 30 ans de l'association.
- Merci aux donateurs, bénévoles, élus et agents municipaux.

En donnant votre sang régulièrement, vous contribuez à sauver des vies tout au long de l'année.

Le bureau :

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices-Présidents : Eliane ROUX, Geneviève CALVET, Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Nathalie DAUDE

Calendrier collectes 2023 :

JUSSAC : Salle Polyvalente - Mardi 14 février - Mardi 25 avril - Lundi 17 juillet - Jeudi 2 novembre

NAUCELLES : Salle Culturelle - Jeudi 13 avril - Mardi 29 août - Jeudi 28 décembre

CRANDELLES : Centre des Loisirs - Mardi 20 juin



Anciens combattants AFN Vallée de l'Authre

Bien que des articles sur les Anciens Combattants AFN aient été publiés sur le bulletin 2021 il est quand même intéressant de rappeler que le comité FNACA DE LA VALLEE DE L'AUTHERE s'est réuni en Assemblée Générale extraordinaire suite au décès de notre Président Roger Peyrat afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau toujours en place à ce jour élus :

- André JULHE, Président
- Jean-Claude CRUCHANDEAU, Vice-président
- Albert MATHIEU, Trésorier
- Danielle ALEYRANGUES, Secrétaire
- Madeleine CANCHES, Déléguée aux Veuves et Social
- Louis GIBERT, Porte-drapeaux.

Je rappelle que le comité FNACA DE LA VALLEE DE L'AUTHERE regroupe 7 communes : Jussac, Reilhac, Naucelles, Crandelles, Marmanhac Laroquevieille, Teissières-de-Cornet. Dans chacune de ces communes, se déroule une cérémonie. Pour Reilhac, elle a eu lieu le 19 Mars 2022 pour



le 60^e anniversaire du cessez le feu en Algérie, d'abord devant la place du 19 MARS 1962 avec dépôt de gerbes de fleurs et suivie par celle du monument aux Morts, avec gerbes de fleurs, par le Maire Jean Pierre Picard et André Julhes, Président de la FNACA Vallée de l'AUTHERE qui dans la foulée a donné lecture du message de la FNACA et le Maire de la Ministre M^e DARIEUSSECC.

Puis, après une minute de silence, le Vice Président Jean Claude Cruchandeaudeau énonçait le nom des 79 Morts Cantaliens, décédés en Algérie, suivi de la Marseillaise.

*Le Président,
André Julhe*

Vie associative



AMIGAU a débuté sa saison le 8 MAI 2022 avec son assemblée générale.

11 adhérents se sont engagés pour la saison 2022.

Le bureau reste le même :

Président : Goubert Jean - REILHAC - Tél. 06 78 37 45 61

Trésorier : Chastel Anthony - MAURS

Secrétaire : J-Jacques Maffre - AURILLAC - Tél. 06 74 07 72 50

Administrateur : Daniel Orgue - ARPAJON SUR CERE

A midi : repas offert par le club suivi l'après midi d'une ballade moto de 90 km environ avec le beau temps et enfin une certaine liberté retrouvée.

- **Le 5 juin** notre sortie moto s'est déroulée par un périple de 116 km au compteur 18 inscriptions détour par St Projet de Salers, Salers, Anglard de Salers, pause au restaurant le ST MARY à Mauriac, au retour Chalvignac, Pleaux, St Santin Cantalès et REILHAC. Clôture de cette journée par le pot de l'amitié.
- **Le 12 juin** le rendez-vous à Murat pour le rassemblement de véhicules d'époque Auto et Moto.
- **Le 19 juin** sortie moto avec la Dynamo cantalienne, départ d'Entraigues pour une virée moto de 110 km sur les routes aveyronnaises, retour vers le plateau du Nérac, la vallée de la Truyère.
- **Le 3 juillet** Amigau était convié à une journée expo auto, moto de collection à Moyrasses, tout près de Baraqueville, en Aveyron, 5 motos et une voiture en expo, quatre membres du club présent.
Certains ont choisi la sortie St Salvadou en sortie moto, puis Figeac.
- **Enfin le 4 septembre** les Vieilles Chaines Villefrancoises nous invitaient à leur 23^e rassemblement moto, une quarantaine de motos prenaient le départ, dont 5 cid car ; puis accompagné d'une vingtaine de motos plus récentes pour assurer l'assistance.
- **Le dernier rendez-vous, le 29 octobre** à la bourse d'échange moto de Monclar de Quercy, non loin de Montauban.

Annulée depuis 2019 pour raison covid, NOS MANIFESTATION 2023 :

- Première sortie moto Amigau le 8 mai 2023
- Deuxième sortie le 4 juin 2023
- Rendez vous en juillet pour expo auto, moto, bourse d'échange, pièces auto moto, Miniatures...

Si vous souhaitez exposer auto, moto ancienne, mobylette c'est gratuit, appelez le club AMIGAU.



Au nom de tous les adhérents je tiens à remercier la municipalité pour la subvention accordée à notre association, merci au secrétariat et à l'équipe technique souvent sollicités par nos associations.

Contact : Jean GOUBERT : 06 78 37 45 61
cantal.amigau@gmail.com

BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2022 :

En recette :

- COTISATIONS 2022 : 11 Membres à 10 € l'année soit 110 €
 - SUBVENTION MAIRIE : soit 100 €
- Total : 210 €

Dépenses :

- Assurance du club : 105 €
 - Frais Repas : Assemblée Générale du 8 mai 2022
Offert par le club : 81,91 €
 - Sortie moto du 6 juin 2022 déficit : 2,51 €
- Total : 189,42 €
- AVOIR : pour l'année 2022 : 30,58 euros
- La trésorerie du club reste stable et saine.

Le Président.



Gymnastique Volontaire Reilhac



Le sport santé, but de l'association, vise le bien-être en proposant des activités qui améliorent la condition physique tout en se faisant plaisir et en maintenant le lien social.

La saison 2022-2023 a repris mi-septembre.

34 personnes (19 seniors, 15 adultes) sont licenciées au club affilié à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire).

Céline, animatrice diplômée, assure les cours. Les cours adultes sont diversifiés : renforcement musculaire, cardio, step, stretching, Pilates... Les cours seniors sont orientés vers l'amélioration de la condition physique, le bien vieillir, des exercices de mémoire, d'équilibre et d'autonomie.

Le 16 juin 2022 a eu lieu l'assemblée générale en présence de Ginette Apchin 1^{ère} adjointe représentant Monsieur le Maire, de Simon Bouldoyré adjoint aux associations, Céline Marge représentant le CODEP et de 22 licencié(e)s. Bilan moral et financier ont été présentés et votés.

2 licenciées ont suivi une journée de formation ROB (remplacement occasionnel bénévole). La cotisation a été discutée et votée (83€). Un buffet a clos la soirée en toute convivialité.

L'association a eu 20 ans cette année !

Venez nous rejoindre même en cours d'année.

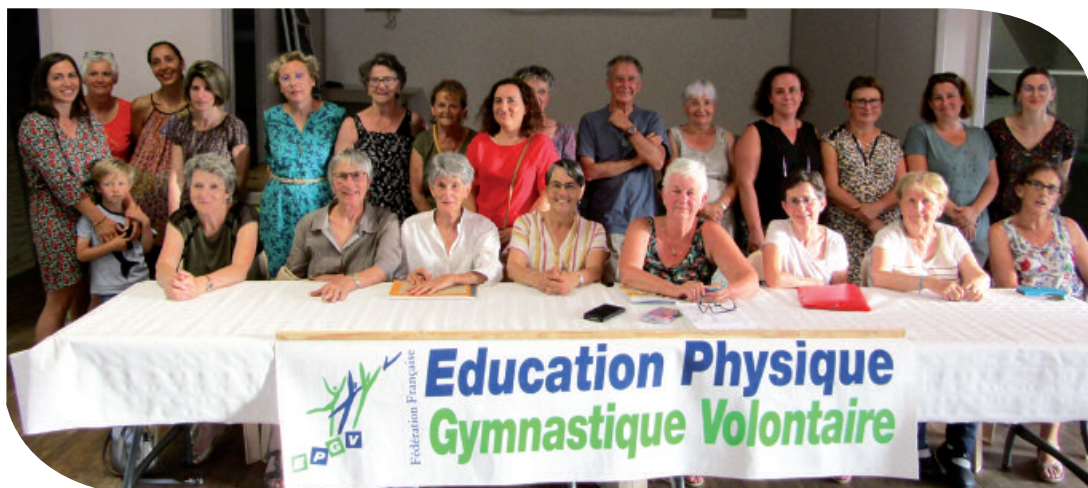
Le bureau adresse ses remerciements aux licencié(e)s, à la municipalité et au conseil départemental.

HORAIRES DES COURS (période scolaire), salle polyvalente :

- **senior** : mardi de 10h45 à 11h45
- **adulte** : jeudi de 20h à 21h

LE BUREAU :

Présidente : Christiane Soubrier
Vice présidente : Nathalie Daudé
Trésorière : Patricia Delmas Daulhac
Trésorière adjointe : Juliette Lapouble
Secrétaire : Odette Montergous
Secrétaire adjointe : Michèle Alric



Vie associative

Amicale des Prés Verts

**Festival « le ton est donné »
Les 20 et 21 mai 2022 - Au centre des Congrès**

Il y a 2 ans, en 2020 les 3 EHPAD des Cités Cantaliennes de l'Automne « Les prés verts à REILHAC, Saint-Joseph et la Villa Sainte-Marie à Aurillac » se sont associés à l'ADAPEI pour réaliser une exposition lors du festival « le ton est donné ».

En raison de la crise sanitaire tout a été arrêté et nous avons repris cette année.

Des résidents de chaque EHPAD ont réalisé différents tableaux en peinture (à l'aide de brosse à dents, éponges, pailles...).

Nous avons fait une photo en noir et blanc de chaque participant qui représente une expression (sourire, regard et mains) qui a été collée sur leurs œuvres respectives.

Cette exposition « Photos peint'.....L'Arbre à expression des seniors... », après 2 jours d'exposition au centre des Congrès à Aurillac, sera visible à tour de rôle dans chaque établissement.

Nous félicitons et remercions les résidents qui ont participé à ce joli projet.



**Inauguration des fauteuils roulants tout-terrain
Dimanche 9 octobre 2022**



Dimanche 9 octobre 2022, nous avons eu l'inauguration de deux fauteuils roulants tout-terrain financés par l'ONAC (Office National des anciens combattants et victimes de guerre). Les fauteuils seront à la disposition des résidents et leurs familles pour sortir de l'établissement, visiter, faire des balades.

En même temps, nous avons inauguré également le bus truck du centre so-

cial de la Vallée de l'Authre en présence de M. FAURE (Président du Conseil Départemental) Mme ROQUETTE (Conseillère Départementale du Canton) M. PICARD, M. POULHES, M. RODDIER, M. COSNIER (Maires des communes environnantes), M. le directeur de la CAF, M. le directeur du SDIS, M. le directeur du centre social d'Héлитas, Mme LUGOL (directrice du centre social de la vallée de l'Authre, Mme MARTY du conseil de surveillance des Cites cantaliennes de l'Automne, Mme BERTHET directrice de l'EHPAD des Prés Verts, les résidents et les familles.

Cet après-midi s'est clôturée par un délicieux goûter confectionné par Xavier notre chef cuisinier.

**Les repas à thème
Année 2022**



Plusieurs repas à thèmes ont rythmé l'année 2022 : repas italiens dont repas venitien, repas sur le thème du printemps, repas traditionnel auvergnat, repas asiatique lors du nouvel an chinois, repas antillais, repas barbecue à l'extérieur animé par accordéoniste, repas de fêtes de fin d'année...

L'ensemble de l'équipe professionnelle joue le jeu afin d'accentuer la convivialité lors de ces événements (décors, costumes, ambiance musicale...).

**Mise en place d'activités de Médiation animale
financées par l'appel à projet
des Hôpitaux de Fondation de France**

Durant l'ensemble de l'année 2022 les résidents ont pu bénéficier de séances de médiation animale. La mise en place de la médiation animale est particulièrement appréciée et suscite chaque fois de nombreux sourires, rires et interactions sociales. Le rapport animal-humain est à chaque séance unique et gratifiant.

Venue de deux alpagas : les résidents ont été particulièrement surpris par cet animal qui a procuré un sentiment de dépayse-



ment. Les intervenants ont également donné des explications concernant la laine de l'animal ainsi que sur son comportement.

La médiation équine avec Kensas : les venues de Kensas (race du cheval) permettent de créer un lien proche et régulier entre les résidents et le cheval. Ils peuvent également le nourrir avec du pain dur et le brosser un long moment. Kensas se met à la portée de chacun et s'adapte à tous.



Le Poney Halphie du Crin d'Ayla : lors de la venue du poney Halphie, celui-ci s'est déplacé dans l'ensemble de l'établissement afin de venir également rencontrer et proposer de la médiation animale aux résidents alités. Quelle surprise de recevoir la visite dans sa chambre de ce sympathique poney.



Séances shooting photos 24 novembre 2022

Le temps d'un après-midi l'ensemble des résidents ont posé devant l'appareil photo de Xavier afin de préparer une surprise pour les fêtes de fin d'année. L'équipe soignante s'est improvisée styliste/coiffeuse en amont du shooting photos. Bonne humeur, poses et sourires ont rythmé ce moment, dans l'attente du dévoilement des photos lors du repas de Noël.



Les amis de Broussette

Le traditionnel repas des amis de Broussette a eu lieu le dimanche 28 août 2022, dans un esprit de convivialité. La date 2023 est déjà programmée au dimanche 27 août.

Thierry Fontanille



Vie associative

NRJ Hand



Pour cette saison 2022-2023, le HBC NRJ SC avait misé sur la professionnalisation de son encadrement avec l'embauche d'un jeune en BPJEPS. Malheureusement, ce jeune a démissionné après deux jours d'essai et a fragilisé la reprise de notre structure.

Nous avons donc dû nous adapter et compenser l'activité salariée par l'activité bénévole.

Le club a engagé cette saison 10 équipes du baby hand, aux adultes garçons et filles.

Nos séniors filles évoluent en Prénational AURA, nos séniors garçons évoluent en division, l'objectif pour les deux collectifs étant le maintien à ces niveaux de jeu.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et à tout niveau les jeux afin que chaque licencié et famille puisse trouver sa place dans notre structure.

Le club a, d'ailleurs, cette saison ouvert une section loisirs où une vingtaine de joueuses évoluent.

Un encadrement « bénévole » de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ces entraîneurs,

des joueurs expérimentés qui donnent de leur temps et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs. Le club a recruté cette saison M. Arnaud ALBISSON, fort de 20 ans d'expérience, venant de MURAT. Il encadre l'équipe séniors filles avec l'aide de Mathieu BRÉROT et Agnès CHARBONNIER.

Le club a également recruté un encadrant pour notre équipe séniors garçons : M. Eric BARAS.

Le club met tout en œuvre pour avoir une école de handball de qualité et formation du jeune joueur reconnu. D'ailleurs, notre école de handball est labélisée « Argent » par la fédération qui est le plus haut niveau de labélisation sur le département.

Des équipes séniors au niveau régional

Nos séniors Filles évoluent cette saison en Prénational Filles AURA et nos séniors garçons au même niveau de jeu mais appelés niveau division 1 masculine.

Le fait d'avoir ces niveaux de jeu nous permet de capter des joueurs des communes et clubs environnants mais également de proposer à nos jeunes de moins de 18 ans un niveau de jeu de qualité.





Entraînements du Handball Club NRJ SC saison 2022-2023

- Baby hand (enfants avant 6 ans) : le vendredi de 17 h 15 à 18 h 15 et samedi de 9 h à 10 h au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2015-2014-2013) : le vendredi de 17 h 15 à 18 h 15 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 11 ans mixtes (née en 2012-2013) : mercredi de 18 h à 19 h 30.
- Moins de 13 ans mixtes (nées en 2010-2011) : lundi de 18 h à 19 h 30 et jeudi de 18 h à 19 h 30.
- Moins de 15 ans filles (nés en 2008-2009) : mardi de 18 h à 19 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.
- Moins de 18 ans filles (nées en 2005-2006-2007) : mardi de 19 h 30 à 21 h et jeudi de 19 h 30 à 21 h.
- Moins de 18 ans garçons (nées en 2005-2006-2007) : mardi de 18 h à 19 h 30 et vendredi de 18 h à 19 h 30 au gymnase du collège de la Ponétie.
- Séniors filles nées en (2004 et avant) : mardi de de 19 h 30 à 21 h et vendredi de 19 h 30 à 21 h au gymnase du collège de la Ponétie.
- Séniors garçons (nés en 2004 et avant) : jeudi de 20 h 30 à 22 h.

- Loisirs mixtes : mercredi de 21 h à 22 h 30.

(Ces horaires et lieux sont susceptibles d'être modifiés, suivant les disponibilités de salle).

Tarifs de licence

Cette saison le club propose des tarifs à licence exceptionnelle pour compenser les deux années de pratique avec la crise sanitaire.

- Baby : 50 €
- Moins de 9 ans : 50 €
- Moins de 11 ans : 55 €
- Moins de 13 ans : 60 €
- Moins de 15 ans : 65 €
- Moins de 18 ans filles : 90 €
- Séniors : 100 €
- Dirigeante : 50 €

Tarif famille avec 5 € sur la seconde licence. Le club est également affilié au Pass Cantal et Pass Région, Chèq'lyre et Pass Sport.

Vous pouvez toujours venir rejoindre nos collectifs et venir essayer le handball à Naucelles.

**Pour plus d'information contacter
Paméla RAYMOND, Présidente
au 06 89 99 24 48**

Amicale des Parents d'Élèves

En 2022, l'Association des Parents d'Elèves s'est de nouveau mobilisée pour les enfants de l'école.

Pour rappel, les membres de l'APE sont tous des bénévoles qui s'activent pour collecter un maximum de fonds dans l'objectif de :

- Financer tout ou partie des activités culturelles, sportives et ludiques dans le cadre scolaire, en particulier le transport vers ces activités,
- Faire bénéficier à tous les enfants de l'école de ces activités,
- Proposer des activités extra-scolaires pour les enfants,
- Participer à l'animation et à la vie du village.

En 2022, de belles aventures organisées par l'équipe enseignante et financées par l'APE ont été vécues par les enfants dans le cadre scolaire, à savoir :

- **La sortie randonnée du 14 juin au Lioran**, organisée par l'USEP et l'équipe enseignante. L'Association des Parents d'Elèves a pris en charge le coût global de transport.
- **Sorties piscine.** Des séances, pour les classes de GS au CM2, ont eu lieu début 2022. L'encadrement par Mme Schmut (Club Natation Passion) a été financé par l'APE. Nous la remercions pour sa disponibilité, son investissement et son professionnalisme.
- **Sorties culturelles.** Les enfants des différentes classes ont pu se rendre à des visites de musées, au théâtre et au cinéma, étayant ainsi leurs apprentissages scolaires.



- **Noël.** Le matin du vendredi 16 décembre, après une sortie cinéma au Cristal, financée par la coopérative de l'école, Le père Noël est venu dans chaque classe pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'APE comme à son habitude a offert un cadeau individuel à chaque élève de l'école ainsi que des cadeaux collectifs pour les classes en lien avec la mairie.



- **Les interventions de la conteuse et illustratrice Gisèle Larrillet.** Pendant toute l'année 2021-22, tous les élèves de l'école ont bénéficié d'interventions financées par l'APE. Chaque classe à son niveau a pu participer à des ateliers de création de conte dans l'objectif de créer un album rédigé et illustré par les élèves. Chaque enfant a ainsi pu emporter chez lui son conte en album et en dvd raconté par sa classe. Les classes de CE et CM ont également présenté leur production au Festival d'Expression Infantile au théâtre.
- **La sortie de fin d'année**, prévue au Lioran avec des activités sportives et culturelles n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la météo très orageuse.
- **La Fête de l'école le 24 juin.** La fête de l'école a vu les enfants présenter leurs jolies chansons et danses, préparées avec l'équipe enseignante et Marie ROQUIER, pour le plus grand plaisir de leurs familles venues les applaudir. La traditionnelle soirée a ensuite permis à tous de passer un moment très convivial autour de jeux pour les enfants, d'une buvette et d'un repas avec le traiteur SARL BELARD-RAULHAC qui nous a proposé truffade saucisse, sur place ou à emporter.



Pour pouvoir financer ces activités, l'APE organise des manifestations ou ventes destinées à récolter des fonds.

A Pâques, l'APE a organisé une **vente de chocolats de Pâques**. Des flyers ont été distribués dans le village et nous remercions de nouveau chaleureusement les habitants de Reilhac qui ont contribué à récolter des fonds pour les enfants.

Vie associative

Le **quine** annuel a eu lieu le dimanche 10 avril (prévu fin janvier et reporté en raison de la situation sanitaire). Nous remercions les habitants et commerçants qui achètent des cartons de quine ou offrent des lots et participent ainsi à ce moment fort de la vie de l'APE.



Une **vente de photos** de fratries ayant vocation à compléter les photos individuelles de classe.

La **vente de muguet** le 1^{er} mai.

Fête de l'école le vendredi 24 juin, avec jeux, buvette et repas ouvert à tous.

Au moment de Noël, l'APE a proposé aux parents d'élèves et habitants de Reilhac une **vente de Sapins de Noël**.

Enfin, en concertation avec le Comité des fêtes et grâce à l'implication des enseignantes, l'APE a pu proposer une **vente d'objets décoratifs** de Noël fabriqués par les enfants lors de la soirée d'illumination de la crèche.



Il est important de rappeler que la cotisation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais elle complète les manifestations organisées tout au long de l'année. Sans l'implication de chacun, nous ne pourrions pas proposer toutes ces activités à nos enfants.

D'autres manifestations ont pour simple but de rassembler et fédérer les enfants et les parents de l'école autour de bons moments passés ensemble.

Parmi elles, le Carnaval a eu lieu le samedi 12 mars, avec le traditionnel défilé déguisé et la mise à feu de l'homme de paille.



En été, lors de la fête patronale de Reilhac, l'APE a collaboré avec le comité des fêtes pour organiser des jeux au stade. L'APE a également proposé une vente de pâtisseries le dimanche.



A Halloween, les enfants se sont déguisés et rassemblés pour effrayer les habitants de Reilhac, qui leur ont généreusement distribué des bonbons et friandises, évitant ainsi les sorts des sorcières et les morsures de vampires.



Vie associative

Nous en profitons pour vous remercier, vous Reilhacois, qui participez de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien financier et matériel, l'équipe enseignante pour leur implication, les parents et les Reilhacois qui se mobilisent lors des manifestations, les agents communaux ainsi que les membres actifs qui donnent beaucoup de leur temps pour faire vivre notre association et l'école de nos enfants.

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'équipe pédagogique s'est engagée dans de nombreux projets très enthousiasmants (classe de mer, éco-école, anglais renforcé etc.) que l'APE a à cœur de pouvoir soutenir. Nous allons donc avoir particulièrement besoin de l'engagement de tous pour le financement de ces activités scolaires.

Suite à l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 20 septembre 2022, voici la nouvelle composition de l'APE :

Co-présidentes : Anne-Claire GAMEL - Gaëlle FENKAR

Trésoriers : Marie ACOSTA - Nelly COUBETERGUE

Secrétaires : Aurélie DABERTRAND - Aurélie PANIS

Membres actifs : Magali JOUVENTE, Patricia CHAYLA, Claire FREYTET, Sandrine PAGEOT, Marie-Pierre ROLLAND, Caroline SABATIER, Erwan MORTESSAGNE, Laëtitia FRESCAL, Camille MEYNIEL.



Merci à Magali JOUVENTE et Carine RIGAL qui ont œuvré avec engagement et disponibilité pour l'association en tant que présidentes en 2021-22 et qui continuent à accompagner les nouvelles présidentes.

Merci également à Marie-Hélène SERONIE et Lionel GIBERT pour leur investissement tout au long de ces années passées au sein de l'APE.

Pour toutes questions, remarques ou suggestions,

l'APE est joignable par mail à l'adresse suivante :

ape.reilhac15@gmail.com ou via notre page Facebook APE

DE REILHAC. N'hésitez pas à nous suivre

afin de retrouver toutes les actualités.

Nous comptons sur vous tous, parents et Reilhacois afin de continuer à faire vivre notre association.

Club Canin Cantalien

Encore une année bien remplie pour le Club Canin Cantalien qui accueille une quarantaine d'adhérents.

Depuis 30 ans le Club ne cherche plus à prouver ses compétences et sa réputation. Les éducateurs et les moniteurs à l'écoute des maîtres vont évaluer le comportement du chien pour une éducation évolutive et respectueuse.

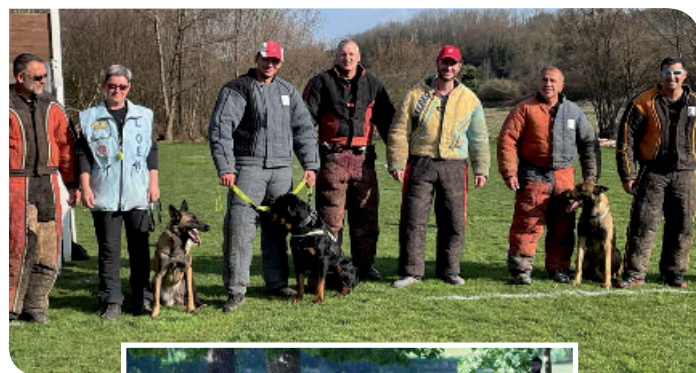
Des adhérents, toujours fidèles et de plus en plus nombreux éduquent leur chien sous l'œil vigilant mais attentionné des éducateurs afin de leur apprendre ou de perfectionner l'obéissance de leur toutou.

Comme chaque année un concours de ring (mordant) est organisé le dernier week-end d'août. Le ring est un sport très technique de part son mordant, l'obéissance (appelée en ring « le plat »), les sauts, les attaques et la garde d'objet sous l'œil vigilant du juge.

Les adhérents s'ils le désirent peuvent faire de l'agility ce qui permet aux maîtres et aux chiens de partager des moments intenses à courir, sauter, passer dans un tunnel, le slalom.

La discipline « obéissance » peut être également pratiquée et permet d'accéder à des concours. Des exercices tels que : le rappel, les sauts, le rapport d'objet, les positions, la recherche d'objets et l'envoi au carré.

Les entraînements se déroulent tous les mercredis et les samedis à partir de 14h30 (heure d'hiver) et les samedis à 14h30, les mercredis à 18h30 (heure d'été). Cette association reconnue d'utilité publique, est affiliée à la Centrale Canine.



USVA



Equipe féminine

Pour le plus grand bonheur de tous nos licenciés(ées), la saison dernière 2021-2022 aura été marquée par le retour (enfin) à la compétition de football pour une saison complète.

Sur la partie sportive, les résultats de nos diverses équipes n'ont pas été à la hauteur de nos espérances et ce malgré une bonne préparation réalisée par un trio de coaches qui avait été reconduit. Malgré tout la formation fanion est parvenue à se maintenir au niveau Régional 2, après avoir vu cependant son effectif impacté par de graves blessures en cours de saison. La formation 2 n'a pu réaliser son objectif de maintien et se voit rétrogradée d'un échelon pour évoluer en D3. L'équipe 3 a poursuivi son bonhomme de chemin tenant compte des aléas de nos premières équipes elle est parvenue à garder son rang en D4.

Belle satisfaction pour notre première formation féminine qui a évolué dans un championnat à 8. Assiduité et solidarité leur a permis de prendre du plaisir pour une première saison.

Satisfaction également côté arbitrage avec la venue d'un jeune licencié, Louis Besson, lequel est venu compléter l'équipe de notre trio d'arbitres déjà en place.

A l'orée de cette nouvelle saison le comité directeur a mis en place un nouveau staff technique. Titulaire d'un BEF, Yohann Alrivie, joueur confirmé de notre équipe fanion a endossé le rôle de manager sportif de l'USVA. Il sera à la tête de l'équipe fanion, accompagné pour la

formation réserve de Jean-François Vidalinc et Jérôme Labro. L'équipe 3 sera dirigée quant à elle par Frédéric Dagiral et Patrice Garry.

Il est particulièrement gratifiant, pour l'avenir de notre club, de voir l'effectif seniors évoluer de manière significative avec l'arrivée de nombreux joueurs issus de notre Ecole de foot. Les valeurs acquises au sein du Groupement de la Vallée de l'Authre devraient permettre à ces jeunes joueurs prometteurs une parfaite intégration au sein des équipes seniors.

La formation féminine, encadrée par Fred Besson, poursuivra la compétition dans un championnat à 8. Ici également, l'excellente ambiance au sein du groupe a favorisé une belle progression de son effectif.

Souhaitons simplement à nos quatre formations seniors une belle réussite sportive pour cette nouvelle saison 2022-2023.

Equipe fanion



Vie associative

Tilleul Reilhacois

Pour la saison 2022, notre club était composé de 80 licenciés pour sa section pétanque et école de pétanque, troisième club du Cantal et notre section sport adapté quand à elle avait dépassé les 100 membres, 103 exactement.

Une année 2022 enfin conforme en espérant que la Covid 19 ne soit qu'un lointain souvenir.

Notre club peut se féliciter pour cette année, de très bons résultats dans les diverses compétitions officielles, avec : un titre de champion du Cantal tripléte masculin pour nos amis Jacques ISOULET, Serge DELPUECH et Patrick MONGIL. Un titre de vice championne du Cantal doublette féminine pour Élodie VIGOUROUX et Yvette BERTRAND et une place en demi finale tête à tête pour Claude VIDAL. Par équipes de bons résultats aussi, avec 2 équipes en demi finale de la coupe du comité et après une sélection lors d'un concours interne, 4 doublettes nous représentaient pour le Challenge de l'amitié réunissant de nombreux clubs du Cantal, que nous avons gagné pour la 1^{ère} fois et nous donnant l'organisation pour la saison 2023.

Nous avons participé aux divers championnats par équipes, avec une équipe en régional mais qui n'a pu assurer sa place à ce niveau et jouera en départemental cette saison, 2 autres équipes en 1^{ère} division, 1 en seconde division, 1 équipe en féminine et 5 équipes en coupe du Cantal au début de la compétition.

Lors de cette année nous avons organisé diverses manifestations, les qualifs du championnat du Cantal tripléte, divers concours officiels, le trophée Jo FAUGERE et Daniel DELOR, au boulodrome de la CABA à Aurillac, ainsi que le 3^e Grand Prix E.LECLERC limité à 48 équipes et complet rapidement. Pour agrémenter nos soirées d'été, des concours ouverts à tous.

Notre école de pétanque a repris des couleurs et a ainsi pu participer aux divers championnats du Cantal. De plus la fédération nous a labellisé avec 2 étoiles pour les 2 prochaines saisons. Nos encadrants ont suivi des formations pour gérer nos Petits Loups (nom de notre école de pétanque) avec un Brevet Fédéral 2, deux Brevets Fédéral 1 et six brevets initiateurs.

Si vos enfants veulent rejoindre nos Petits Loups, le club prend en charge la licence, les déplacements aux diverses compétitions ainsi que les frais de restauration. Une seule cotisation annuelle de 20 € vous sera demandé, on vous attend !

Notre section sport adapté quand à elle continue son chemin. Seul club ordinaire du Cantal à accueillir autant de personnes en situation de handicap a vu cette année un changement. Elle est devenue multi-activités avec la création d'une équipe de foot et bientôt l'ouverture d'une section pour les enfants.

Après le passage à Espaly pour les championnats AURA qui ont ouvert la porte à 10 de nos sportifs pour les championnats de France à St Yrieix sur Charente. Un déplacement de 23 personnes sur 5 jours n'était pas évident mais avec la force de nos bénévoles tout se passa bien avec de bons résultats : une troisième place au France triplétes et un titre de champion de France dans le championnat B.

Notre journée de l'inclusion avec sa nouvelle formule, qui a failli ne pas avoir lieu, suite à la canicule du mois de juin, fut autorisée par la préfecture la veille à 18h.

Donc un début des parties, le matin suivi d'un repas, reprise l'après-midi et après la remise des récompenses, un repas de gala

ouvert à tous (420 repas ont été servis ce jour-là) ce sont 69 triplétes composées d'une personne handicapée et de 2 personnes « ordinaires » qui se sont rencontrées dans une joute amicale.

Notre équipe de bénévoles peut être satisfaite du travail accompli depuis ces dernières années.

Nous profitons de cet espace qui nous est attribué pour remercier la municipalité pour son aide financière avec en plus pour cette année une aide pour le déplacement aux championnats de France, l'amélioration de l'éclairage du terrain et les travaux à venir pour l'agrandissement de celui-ci avec la création d'une allée centrale. Le Conseil départemental pour ses aides financières à nos sections, école de pétanque et sport adapté, et nos différents partenaires et sponsors car sans eux nous ne pourrions exister, merci à eux. Un remerciement aussi à nos employés communaux pour leurs aides.

Dernière info, notre cantinière et licencié Cathy, a été élue au comité départemental de pétanque, félicitations à elle.

Pour cette nouvelle année les présidents, les membres du bureau et tous les licenciés présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Reilhacoises et Reilhacois.

Jean-Michel LARION



Le bureau :

Président d'honneur : PICARD Jean-Pierre

Président actif : LARION Jean-Michel

Vice-Président : VEDRENNE Jean-Claude

Secrétaire : BERTRAND Patrice / *Secrétaire adjoint* :

BASTIDE Sophie / *Trésorière* : LARION Martine / *Trésorier*

adjoint : DEGOUL Jérôme

Responsable section sport adapté : BOLJÉSIC Fabrice

Responsable école de pétanque : LESMARIE Alain

POUR NOUS CONTACTER :

le.tilleul-reilhacois@orange.fr / Tél. 04 71 47 26 48

STRUCTURE SPORT ADAPTÉ DU TILLEUL REILHACOIS

L'aventure débute en 2015 avec la création d'une section de sport adapté dans un club proche d'Aurillac dans le Cantal. Adapté pour des personnes en situation de handicap, maladie mentale, maladie psychique, autisme... différentes dans la forme mais au fond et avec le recul complètement intégrées dans notre société.

Dès les premières rencontres, une vingtaine de personnes déboula sur la plaine des jeux un vendredi. De l'angoisse, de l'ex-



citation, des sourires timides avec une approche maladroite avec des volontaires motivés ne connaissant ni l'handicap, ni l'environnement.

Ceci dit l'envie d'apprendre autour d'une passion, la pétanque, entouré d'empathie ont révélé déjà une sorte de victoire avant l'heure. Les premières consignes sur le bout des lèvres, des échanges l'oreille tendue, de peur de faire répéter, les premiers gestes d'amitié, ont scellé l'avenir de la section sport adapté du Tilleul Reilhacois.

De fil en aiguille chacun a trouvé sa place à son rythme, dans un cadre de bienveillance autour de bénévoles passionnés. Serinement la structure progresse à tous points, préparation de l'entraînement, mise en place de jeux ludiques, ateliers de tirs, création d'un bureau, compte différent du club, formation des bénévoles.

Chaque vendredi, la première année, la section se retrouve autour du jeu de boule, oui je parle de jeu simplement pour la bonne raison que l'objectif prioritaire était le plaisir.

Ne cachons pas qu'il manquait sans aucun doute la compétition !!!! Moteur de tout sportif, un vide énorme pour certains.

Feu championnat d'Auvergne sport adapté pétanque, quelques compétiteurs de la structure s'engagèrent : une première pour tous. Résultat final, deux équipes qualifiées pour les championnats de France à Epinal (Vosges). Une expérience haute en couleur, avec le vivre ensemble, du lien social, des rencontres et surtout les progrès à faire vu le niveau de la compétition.

Ce moment de partage a été le ciment et le rouage essentiel de la section.

Un club réuni depuis des années autour de l'intégration du handicap et que la différence ne soit pas un frein au bien-être de tous.

Cependant une question se pose : le bénévolat a-t-il ses limites ? L'essor dès la deuxième année avec le nombre croissant d'adhérents mais avec seulement 5-6 bénévoles pour 40 licenciés, la tâche, de plus en plus intéressante, les perspectives évidentes et motivantes malgré le manque de volontaires, nous implique d'être au four et au moulin "sans la meunière" de ma-

nière à rendre les sensations fortes en émotion et l'investissement total des licenciés.

Notre périple nous porte à Hyères pour les championnats de France !! Mobil-Home avec trois équipes qualifiées plus le groupe de pétanqueurs d'un foyer de vie en supporters. Que de jolis souvenirs, la mer première pour certains, des repas en commun, des sourires, du plaisir, la vie en fait.

Le groupe pour la troisième année s'agrandit avec l'arrivée d'un ESAT se rajoutant aux trois foyers de vie présents depuis nos débuts. Que de progrès accomplis, une concentration tenace, le geste appliqué, une motocité accrue mais également des doutes voir de la peur en sachant qu'il était interdit de refuser une personne en situation d'handicap en dépit d'un manque de volontaires. Plusieurs titres de champion d'Auvergne puis de zone AURA nous facilitent notre place pour les championnats de France à Luneville dans le château des lumières.

Honorables les résultats, 2 doublettes perdues en huitième et une triplette sortie de poule.

Puis en 2019, la section atteint les 60 adhérents et pour le bouquet final, le championnat de France organisé chez nous à Aurillac. Pas de pression, juste encore une fois de prendre du plaisir et se mesurer aux meilleurs. 2 doublettes et 2 joueurs en tête à tête qualifiés.



Vie associative



Au bout du compte, Jean-Marie Mas Du Puy en tête à tête devient champion de France chez lui. Assidu, appliqué, étonnant sur la longueur de la compétition, époustoufflant dans tous les sens du terme, il devient un héros aux yeux de ses complices, des éduc, de la section, la fierté pour sa famille, le mérite lui en revient tout naturellement, c'est bien lui qui a les boules en mains non ? Bravo à toi !

Puis tout s'arrête COVID oblige, plus de contact, plus de pétanque, aucun lien social si ce n'est avec un foyer de vie (un nouveau parmi la section) nous offre quelques rencontres sportives et amicales pour notre bien-être.

Le vide pendant une année, terrible, un manque évident de proximité, l'échange, les sourires, une odeur, un geste presque difficile d'exprimer, la sensation de manque voilà !

Avec beaucoup d'humilité, on se doit d'être attentif, une parole, un geste, un regard peut d'un coup se transformer en torrent

et perdre toute crédibilité. Sans filtre, sans mesquinerie dans un cadre, nous devons avoir des exigences envers tout le monde. Des sportifs mais avant de juger, des hommes, des vrais, avec comme nous des défauts mais en plus du courage, de l'authenticité et un avenir pour quelques uns vers l'inclusion.

Aujourd'hui en décembre 2022, la structure dépasse les 100 licenciés pour 10 bénévoles, des personnes qui montrent qu'il existe encore de vraies valeurs humaines, qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie voire leur argent. A présent, 2 rencontres par semaine vu le nombre de protagonistes aux entraînements. Nos rencontres dépassent et vont au delà de la pétanque, l'amitié, les accolades, les gestes sincères, les bisous, tant de petits et forts moments de partage, d'échange me font dire que le Tilleul Reilhacois est une même famille.

En aucun cas on se substitue aux éduc ou aux familles, juste la complémentarité nous anime à continuer d'aider simplement et d'aimer à sa juste valeur une personne.

De l'inclusion notre première envie du départ et avec les années d'expériences en restant lucide et objectif nous laisse espérer pour certains l'accomplissement dans un ESAT, l'inclusion dans nos concours de pétanque ou belote à la buvette ou la restauration, vente de tickets tombola nous pousse à continuer et progresser dans notre démarche pas à pas vers un accomplissement raisonnable.

Plaisir, partage, convivialité. Merci aux bénévoles.

Fabrice BOLJÉSIC

Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre

La RSVA avec plus de 150 adhérents a repris toutes ses activités : rando, marche nordique, tir à l'arc, danse, aquagym, pétanque, yoga.

Cette année encore La Covid ayant laissé des traces, nos animations n'ont pu se dérouler dans de bonnes conditions comme la soirée théâtrale, le concours de belote et l'activité dansée dans les maisons de retraite. Seul le voyage rando dans les Hautes Alpes à Chorges a réuni 40 adeptes pour assouvir leur passion de la randonnée et des beaux paysages gâtés par une météo clémente.

Sachez que nos animateurs préparent activement le voyage rando 2023 et que l'équipe animation se penche sur les diverses manifestations comme l'organisation d'une soirée pour fêter l'anniversaire de notre association.



Si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez prendre contact auprès de

Marie-Paule LARIBE au 06 87 02 37 28

ou Jackie SININGE au 06 86 83 31 79.

Le Groupement de la Vallée de l'Authre, pour une bonne relance !



Après deux années grandement perturbées par la crise sanitaire, les 180 jeunes joueurs du GVA (de 5 ans à 18 ans) et la vingtaine d'éducateurs ont enfin pu disputer une saison 2021-2022 complète, pour le plus grand bonheur de tous. Les résultats ont été à la hauteur de l'enthousiasme manifesté avec plusieurs succès marquants comme celui des moins de 9 ans (U9) dans le tournoi organisé par notre club, en juin, ou encore les deux victoires en futsal des U11 et des U13 lors de nos tournois de Naucelles.

Les équipes premières des catégories engagées en championnats (de U12 à U18), ont fini dans le trio de tête départemental avec une déception pour les U18 qui ont raté de très peu la montée en ligue. Quant aux plus petits, ils ont participé avec beaucoup d'assiduité aux différents plateaux, en présentant à chaque fois plusieurs équipes.

Notons également que les catégories U15 et U18 se souviendront du week-end passé à Lorient en compagnie de Julien Laporte, joueur professionnel, qui a fait ses premiers pas de footballeur dans la vallée.

La saison 2022-2023 est repartie sur de bonnes bases

avec des effectifs stables (entre 25 et 30 joueurs par catégorie) et des éducateurs toujours très impliqués. L'objectif étant avant tout de prendre du plaisir, de progresser et pour les plus grands de faire partie des meilleures équipes du département afin d'accéder au championnat régional.

Le GVA c'est aussi une équipe d'animation très dynamique qui permet de maintenir une réelle convivialité au sein du club mais également d'équilibrer le budget. Les principales manifestations seront reconduites : quine, Noël du club, tournoi de futsal (3, 4 et 5 février), tournoi Julien Laporte (3 et 4 juin), vide-grenier...

Le point d'orgue des animations se déroulera le dimanche 7 mai avec les 20 ans du GVA. À cette occasion, le club souhaiterait réunir tous les bénévoles et les joueurs qui se sont impliqués dans notre association.

Le GVA remercie la commune de Reilhac pour la mise à disposition des installations et des terrains et souhaite une belle et heureuse année 2023 à ses habitants.

Les vergers de la Vallée de l'Authre

Enfin, cette année nous avons pu refaire la fête de la pomme à la Contie, cela a été l'occasion de boire du jus de pomme fabriqué sur place, de déguster les tartes aux pommes fabriquées par les membres de l'association en visitant le verger planté dans les années 60 et la pépinière où nous faisons les stages de greffes au printemps.

On vous donne rendez-vous fin février pour le début des stages taille des arbres.

Adresse du blog où vous retrouverez toutes informations sur l'association : <https://authrevergers.over-blog.com/>

Le président Michel Mijoule désirant arrêter, un nouveau Bureau a été constitué lors à l'AG du 3 décembre 2022.

Bureau de l'association

Président : Alain CARAYOL

Secrétaire : Martine ROLAND

Trésorière : Catherine GARNESSON

membres : André MARONNE, André WUALLERT, J-Louis LAVIGNE, Maurice LESCURE



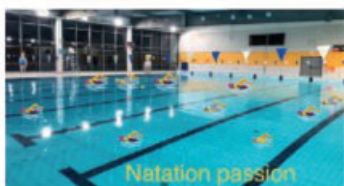
Vie associative

Club Natation Passion



Etre à l'aise dans l'eau, savoir nager, glisser, s'assouplir, se faire une alliée de l'eau, souffler, respirer, se laisser porter, avancer sur le ventre, sur le dos, avec tuba, palmes, ou sans matériel, avec les bras ou les jambes ou les 2, en brasse, crawl, dos, ou papillon: tel est le but du club Natation Passion : vous donner de découvrir les richesses des sports d'eau, et de trouver un réel plaisir dans la natation.

En venant régulièrement aux différents cours, vous pourrez apprendre ou réapprendre la natation. Des exercices variés et adaptés à votre niveau vous permettront de prendre confiance en vous, et de réaliser de réels progrès dans les différentes nages. De plus, chaque adhérent est suivi de façon individuelle dans son apprentissage



Le club accueille enfants (à partir de 6 ans), ados et adultes, et compte une soixantaine d'adhérents. Quel que soit votre niveau, votre âge, votre métier, votre lieu de résidence, venez nous rejoindre, il y a votre place.



Note : ateliers de natation organisés durant les vacances scolaires.

+ d'infos

N'hésitez pas à nous contacter.

Mail : natation.passion15@gmail.com

Tél : 06 65 73 36 91

Le président,
Laurent Schmutz

A.C.C.A. de REILHAC

L'ACCA de REILHAC compte 22 sociétaires et fait partie de l'AICA d'Aurillac. Cette saison, nous avons connu quelques difficultés pour réaliser le plan de chasse à cause d'une mauvaise reproduction du chevreuil surement imputable à la sécheresse de cet été.

Toutefois, les agriculteurs ont reçu une partie de la venaison pour les remercier de nous accueillir sur leurs terres.

Janvier et février ont accueilli un nombre incroyable de palombes qui ont séjourné sur la partie Sud du département grâce à une glandée extraordinaire qui leur a procuré la nourriture.

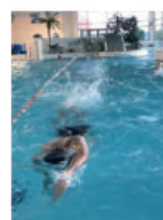
Aux dires des plus anciens d'entre nous, c'est du jamais vu ! Ce qui a fait le bonheur de nombreux chasseurs.

Par ailleurs, concernant la sécurité à la chasse, chaque chasseur doit suivre une formation décennale en plus de la formation responsable de battue dispensée sur le centre de formation cynégétique de Cros de Montvert.

Le bureau



Crawl



Le comité des fêtes



Après 2 ans d'absence, l'édition 2022 de la traditionnelle fête patronale a reçu un franc succès.

Mis à part un contre temps lié à l'arrivée de l'orchestre, ce week-end de fête s'est déroulé sans encombres, sous une météo radieuse.

Le comité des fêtes souhaite à nouveau remercier les partenaires ainsi que la commune de Reilhac sans quoi rien n'aurait été possible.



Mais qu'est ce qu'une fête sans festivaliers ? Vous avez été nombreux à venir participer aux nombreuses animations proposées dans une ambiance chaleureuse et familiale. Nous vous en remercions et nous vous attendons avec impatience pour la prochaine édition.



L'année s'est clôturée par la soirée de Noël le 17 décembre. Après l'illumination de la crèche, plus d'une centaine de personnes a participé au repas cabaret.

D'ors et déjà au travail pour préparer la fête patronale et la fête du pain 2023, le comité recherche de membres pour venir augmenter ses rangs.

Pour plus d'informations vous pouvez écrire à cdfreilhac@outlook.com

Manifestations 2023

DATES	ANIMATION	ORGANISATEUR
Samedi 7 janvier	VOEUX AUX HABITANTS	COMMUNE
Samedi 21 janvier	GALETTE	GROUPEMENT DE LA VALLEE DE L'AUTRE
Dimanche 29 janvier	QUINE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Samedi 4 février	ASSEMBLEE GENERALE	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 12 février	CONCOURS DE PETANQUE	LE TILLEUL REILHACOIS "SECTION SPORT ADAPTE"
Dimanche 5 mars	REPAS DES AINES	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Samedi 11 mars	CARNAVAL	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Dimanche 16 avril	ASSEMBLEE GENERALE	AMIGAU
Samedi 29 et dimanche 30 avril	FETE DU PAIN	COMITE DES FETES
Lundi 8 mai	SORTIE MOTO	AMIGAU
Samedi 17 juin	JOURNEE SPORT ADAPTE	LE TILLEUL REILHACOIS "SECTION SPORT ADAPTE"
Jeudi 22 juin	ASSEMBLEE GENERALE	GYM VOLONTAIRE
Vendredi 30 juin	FETE DE L'ECOLE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Dimanche 9 juillet	EXPO MOTO	AMIGAU
Les 4 - 5 et 6 août	FETE PATRONALE	COMITE DES FETES
Samedi 26 et dimanche 27 août	CONCOURS DE RING	CLUB CANIN CANTALIEN
Dimanche 27 août	REPAS CHAMPETRE	LES AMIS DE BROUSSETTE

Activités et sports

JOUR / HEURE / LIEU	ACTIVITÉ	ASSOCIATION
Les mardis de 10 H 45 à 11h 45	GYM SENIORS	GYM VOLONTAIRE
Les jeudis de 20 h à 21 h	GYM ADULTES	GYM VOLONTAIRE
Les mercredis de 20 h à 22 h Salle des Associations "Bernard LAVEISSIERE"	ATELIERS TRICOT	CENTRE SOCIAL
Les jeudis après-midi Salle Polyvalente	ATELIERS JEUX SENIORS	CENTRE SOCIAL

Les Artisans et les Commerçants de votre Commune vous offrent leur service...

Nous ne connaissons peut-être pas tout le monde, alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous constatez un oubli. Merci.

<p>ADARI Mustapha Plaquiste, peintre, revêtement de sols 10, rue de Lasplagnes Téléphone : 06.30.11.79.93</p>	<p>BRUEL Serge Chauffage Sanitaire 18, rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.24.74</p>	<p>CAÏANO Philippe Rénovation en Bâtiment 3, chemin des Églantines Téléphone : 04.71.47.37.56</p>	<p>SARL CARCY Chauffage - Contrôle Entretien 2, rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.21.57</p>
<p>COUDERC Philippe Eleveur et commerce de chevaux 39, av. de la Liberté Téléphone : 04.71.47.24.52</p>	<p>FONTANILLE Thierry Marchand de Vins 5, rue de la Fontaine Brousse Téléphone : 04.71.47.21.27</p>	<p>FR Couverture FREYSSINIER Rémi 1, impasse de Capelle Téléphone : 06.32.53.02.39</p>	<p>CREA BOIS LAGAT Alexandre 33 Avenue de la Liberté Téléphone : 04.71.47.21.41</p>
<p>Stéphane LAUZET Consultant indépendant en nutrition 6, rue du Pré Vert Téléphone : 06.81.87.93.12</p>	<p>Joël LACOMBE Peinture - Produits décoratifs Parquet (ponçage et vitrification) Béton ciré - Sols stratifiés 3 Rue de Recoulet Téléphone : 06.88.98.79.29</p>	<p>LAVEISSIERE ELAGAGE Arboriste Grimpeur Paysagiste 10, rue des Aubépines Téléphone : 06.80.18.71.88</p>	<p>Jean-François LONGUET Entretien Travaux funéraires 5 Rue du Bois des Violettes Tél. : 06.73.66.68.36 (04.71.64.23.30)</p>
<p>LUDO PC15 Dépannage informatique à domicile Labertrandie Ludovic Lagarde Téléphone : 06.08.95.88.52</p>	<p>EURL Nicolas MAS Travaux de maçonnerie 8 chemin des églantines Téléphone : 06.75.79.86.87</p>	<p>MENSAH Roland Electricité générale Neuf et rénovation 2, Hameau de Lacane Téléphone : 06.37.90.97.71 04.71.47.20.13</p>	<p>Myriam Création Création de Bijoux fantaisie Myriam Création 5 Rue du Bois des Violettes Téléphone : 06.31.51.71.60</p>
<p>PUYRAIMOND David Gestionnaire Forestier 8, rue des Granges Reilhaguet Téléphone : 04.71.64.39.60</p>	<p>ROUCHY Nadine Atelier de Coiffure 2, rue des Sources Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p>SA.T.P.A. Travaux Publics Agricoles Lasplagnes Téléphone : 04.71.47.35.25</p>	<p>Sylvie et Pascal Bar - Tabac Le Bourg Téléphone : 04.71.47.20.22</p>
<p>Bernard TOURDE Négoce de bestiaux 18, route de Capelle Téléphone : 06.08.61.86.47</p>	<p>Florent LOURS Mes pneus A DOM' Route des granges Téléphone : 06.50.87.99.31</p>	<p>VIARS William Rénovation de l'habitat 1, rue des Myosotis Téléphone : 06.30.11.68.49</p>	<p>CHRIS AMENAGEMENT Christian FARGES 6, rue des Violettes Téléphone : 06.79.93.29.32</p>
<p>BOYER RENOVATION PLACO - PEINTURES FAÏENCE - CARRELAGE RETEVEMENTS MURAUX ÉLECTRICITE - PLOMBERIE 16, rue de Recoulet Téléphone : 06.08.62.72.31</p>	<p><i>Ce bulletin municipal est tiré à 650 exemplaires. Il a pour objet de retracer les principales actions menées dans la commune durant l'année. Il permet aussi à toutes les associations de s'exprimer et relater leurs réalisations sur le plan de l'animation et sur leur fonctionnement. Merci à tous ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin. Remerciements à tous.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Le délégué à la communication : Marie-Hélène SERONIE</i></p>		

